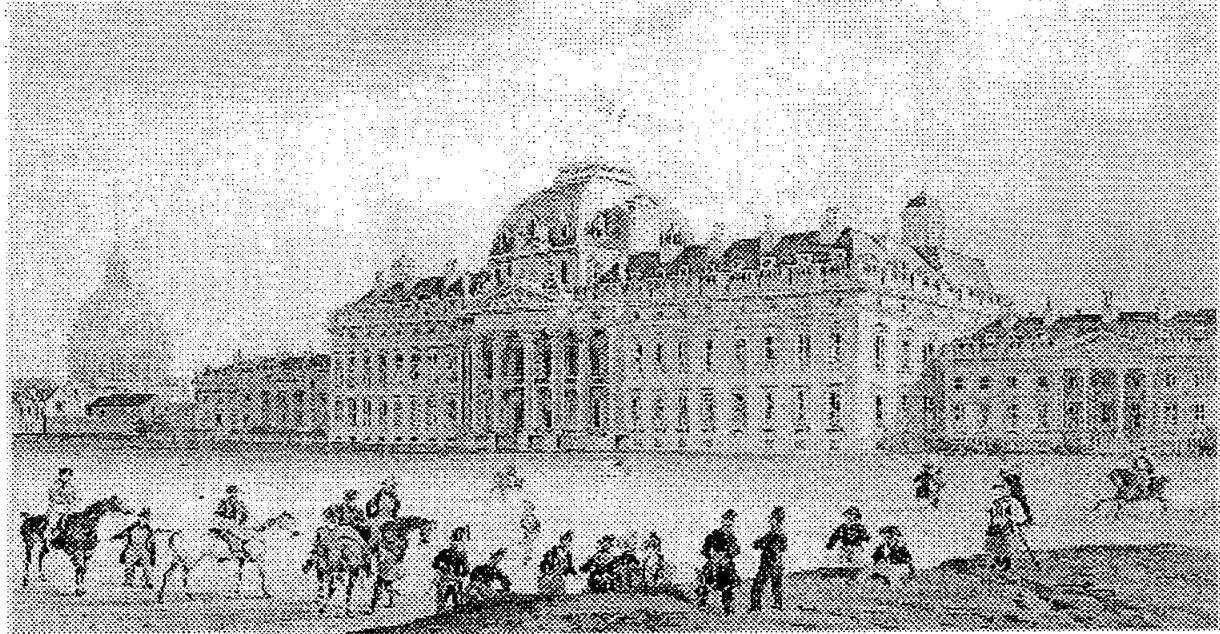
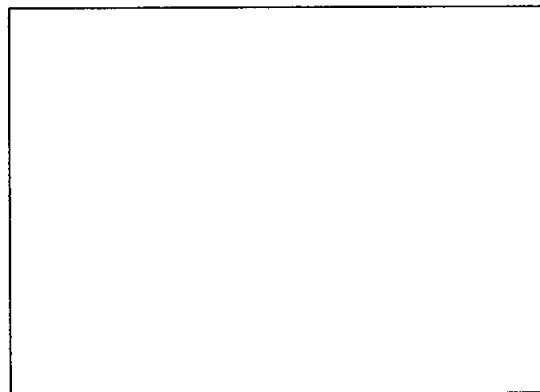


ETUDE PARTICULIERE A OPTION
N° B 02

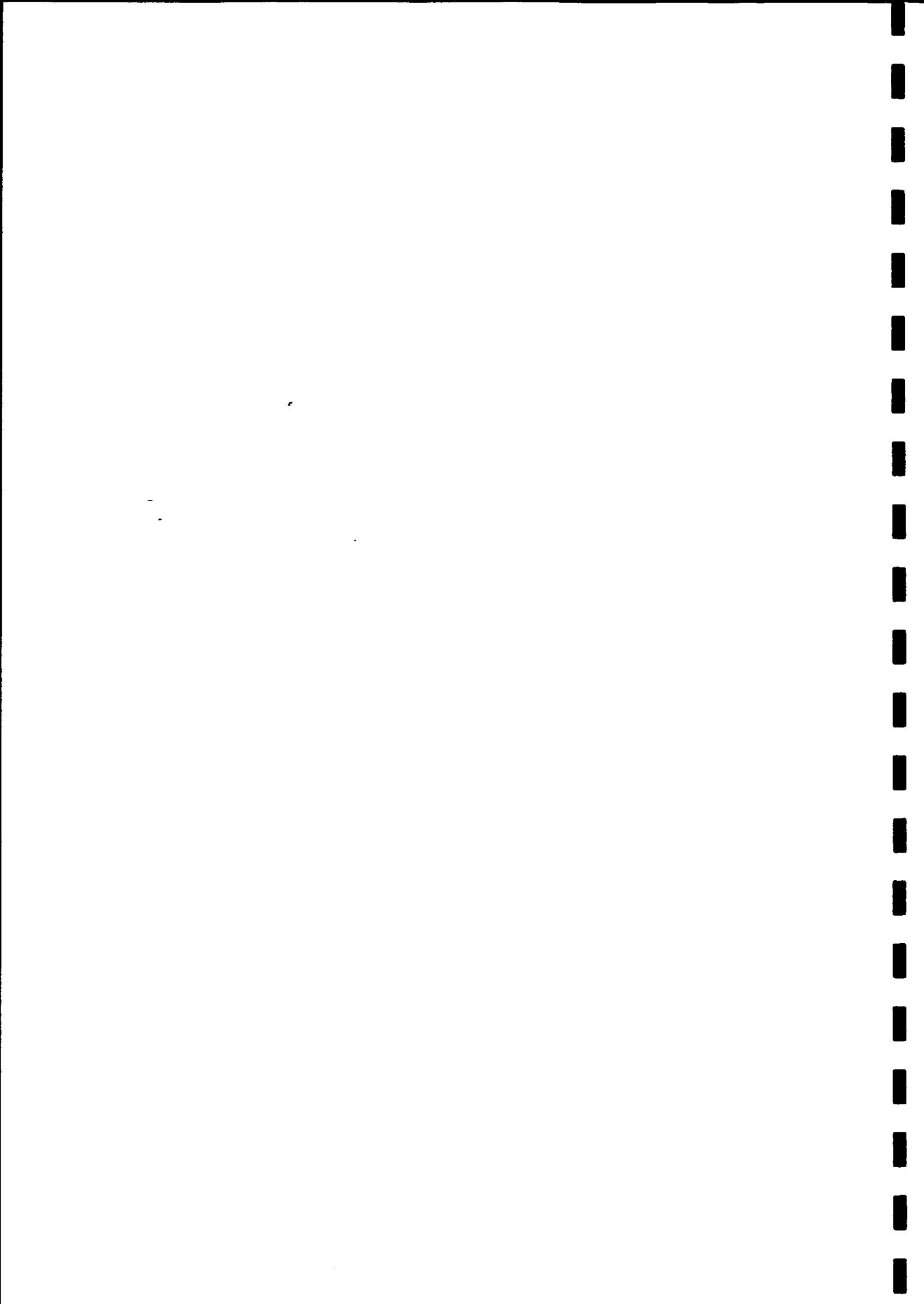


*Thèmes d'exercices
adaptés à la simulation*



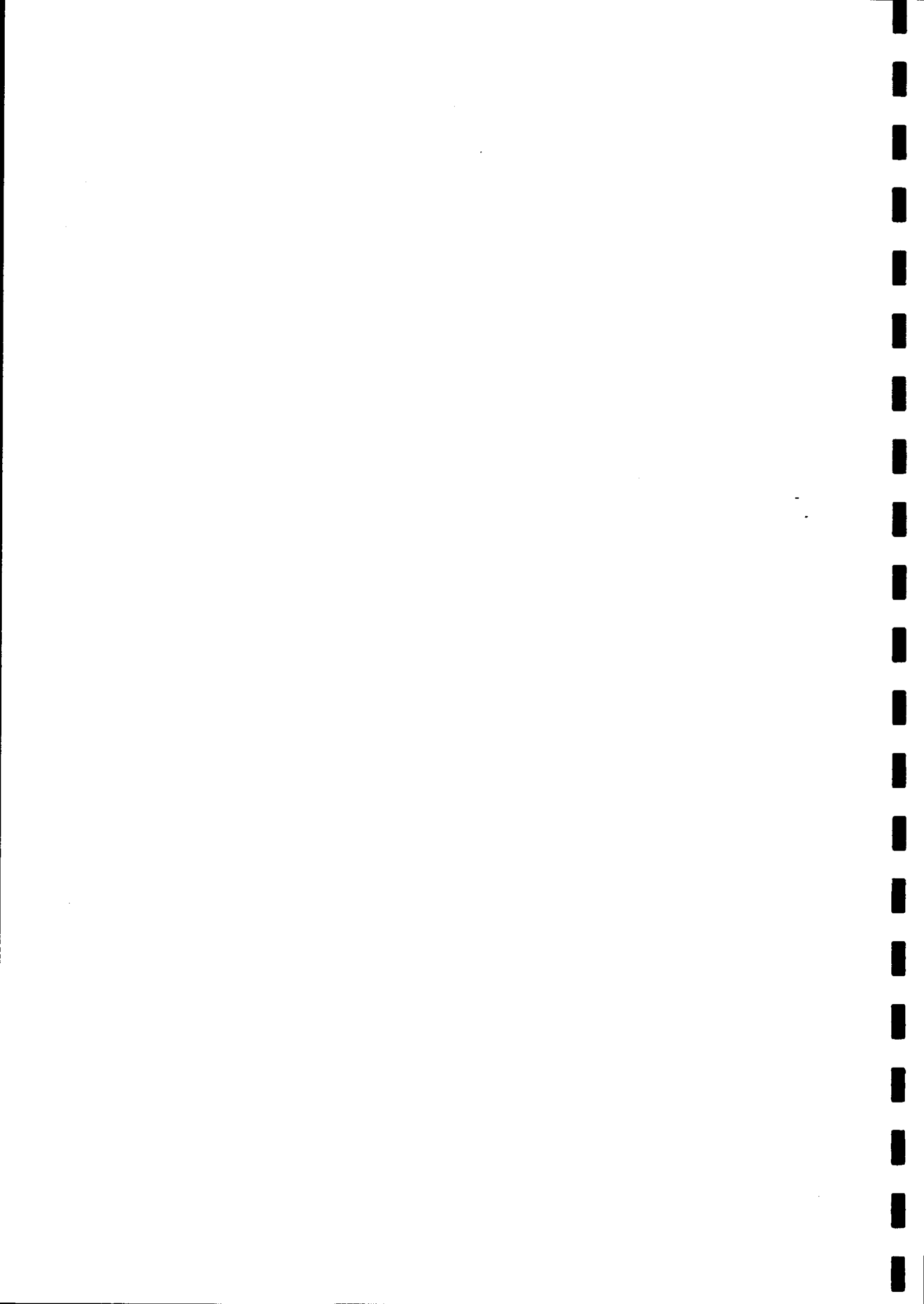
Directeur de l'étude : colonel ROCCIA

**Stagiaires : Col Abraham, IPA Auger
LCL Castay, CES Coste, CC Lesort**



Sommaire

Sommaire	2
Introduction	3
I ANALYSE DU MONDE REEL	4
I-1 Rappel des scénarios du Livre Blanc.....	4
I-2 Quels scénarios pour le CID ?.....	5
I-3 Un fonctionnement en double jeu réaliste ?.....	6
I-4 Conclusion.....	6
II LES EXERCICES EXISTANT	8
II-1 Exercice MEDOC (scénario 4).....	8
II-2 Exercice ECLAIR (scénario 4).....	8
II-3 Exercice IMERINA (scénario 5).....	8
II-4 Exercice Europe (scénario 1).....	9
II-5 Exercice ALIZE (scénario 3).....	9
II-6 Conclusion.....	9
III Possibilités et utilisation de JTLS au CID	10
III-1 Présentation du simulateur.....	10
III-2 Principes de la simulation.....	10
III-3 Impacts de JTLS sur les scénarios.....	12
III-4 Le terrain pour JTLS.....	13
III-5 Les impératifs pédagogiques de l'enseignement du CID.....	15
III-6 Conclusions.....	16
IV EXERCICE MESOPOTAMIA	17
IV-1 Situation générale.....	17
IV-2 Situation particulière.....	17
IV-3 Conditions de l'engagement français.....	19
IV-4 Structures des forces armées ocre.....	19
IV-5 Généralités des forces VERT.....	24
IV-6 ONG et médias.....	24
IV-7 Tableau récapitulatif des paramètres JTLS.....	26
IV-8 Composition détaillée des forces.....	28
IV-9 Caractéristiques du scénario.....	32
V EXERCICE ECLAIR	33
V-1 Situation générale.....	33
V-2 Hypothèses retenues par l'EMA.....	35
V-3 Conditions de l'engagement français.....	35
V-4 Tactiques élémentaires ROSE.....	36
V-5 Tableau récapitulatif des paramètres JTLS.....	41
Conclusion	43



Introduction

L'enseignement opérationnel délivré aux officiers stagiaires du Collège Interarmées de Défense repose sur des cours théoriques et des exercices de planification. Ces exercices, basés sur les scénarios les plus probables d'engagement de nos forces armées, sont des exercices papier et, à ce titre, ne permettent pas toujours de mettre en évidence les faiblesses ou les forces d'un mode d'action ou le réalisme du déroulement d'un déploiement. A partir de la rentrée prochaine, le CID disposera du simulateur JTLS d'origine US, déjà installé dans divers centres de l'OTAN.

La simulation va donc donner une dimension nouvelle à l'enseignement opérationnel du CID, dont le fondement demeure l'apprentissage concret du caractère interarmées des engagements militaires. Dans ce cadre, il convient de déterminer des thèmes d'exercices adaptés à la simulation et d'en préciser les bases de données (théâtres, forces, terrains) et les scénarios en cohérence avec le contexte géostratégique.

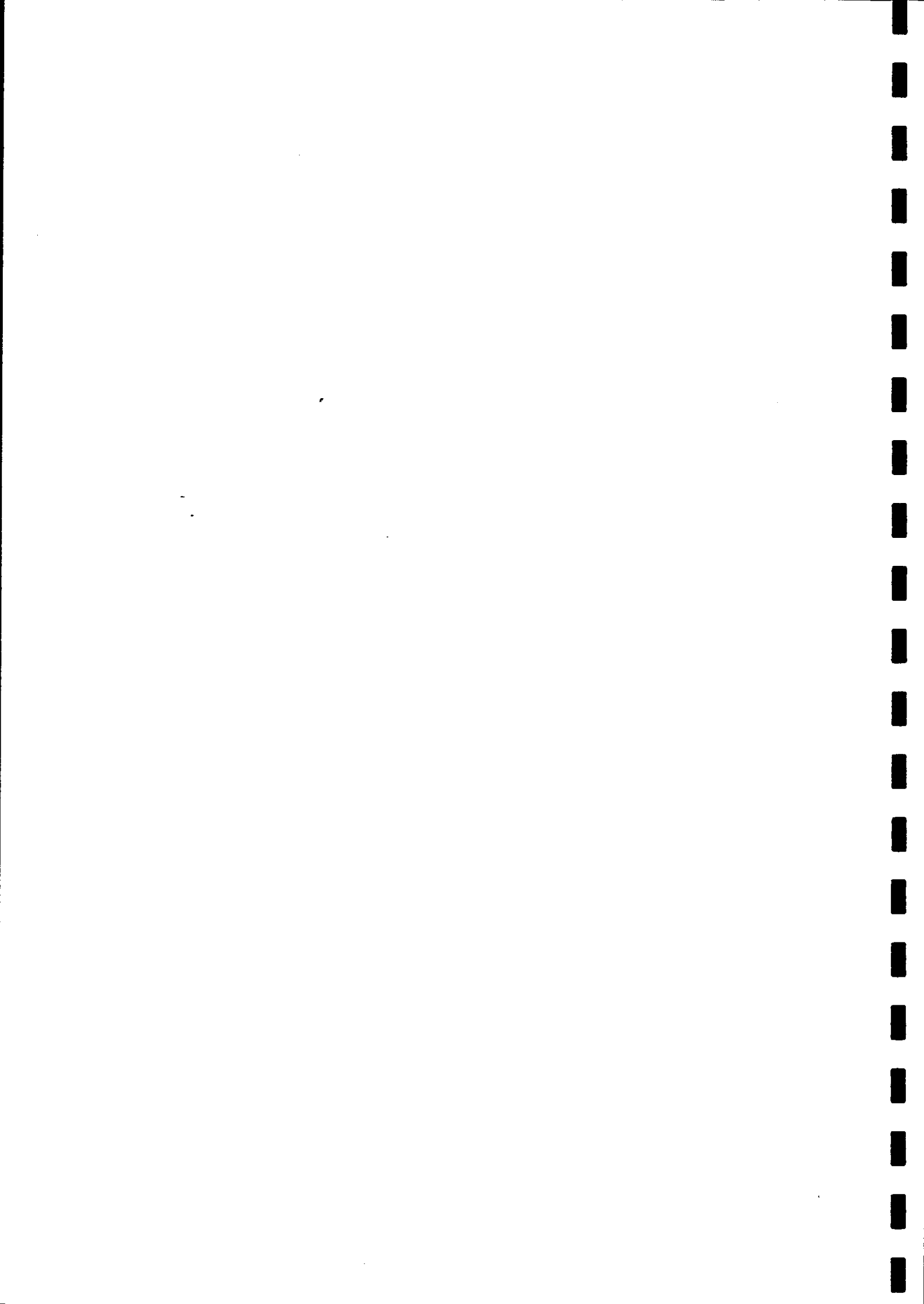
Dans un premier temps, nous analyserons les scénarios prévus par le livre blanc. A partir de cette réflexion basée sur le monde réel, nous déterminerons les grandes lignes des exercices à inclure dans le cursus du CID.

Afin de déterminer les grandes contraintes sur les scénarios envisageables dans l'avenir, nous analyserons, dans une deuxième partie, les scénarios actuellement utilisés dans les cours du CID, puis nous étudierons le logiciel JTLS, tant dans ses possibilités techniques que dans ses limitations.

Nous en déduisons deux scénarios qui nous semblent jouables sur JTLS. Le premier est inspiré du travail de l'EPO de l'année précédente et décrit un scénario de forte intensité dans le Moyen-Orient, avec intervention d'une coalition multinationale. Le second est inspiré de l'exercice Eclair réalisé cette année mais déplacé dans un contexte insulaire.

Nous concluons finalement par quelques réflexions sur l'apport de la simulation dans l'enseignement du CID.

Enfin, nous ajouterons en annexe une carte pour le monde semi-réel que nous proposons comme base pour les futurs exercices joués sur JTLS au CID.



I ANALYSE DU MONDE REEL.

I-1 Rappel des scénarios du Livre Blanc.

Puissance à la fois continentale et maritime, notre pays doit être en mesure de défendre ses intérêts, seul ou en coopération, dans de nombreuses régions du monde.

Les six scénarios d'emploi des armées et de la gendarmerie nationale envisagés dans le Livre Blanc de 1994 tiennent compte du degré de plausibilité des événements envisagés et du type de décisions prises par les responsables français seuls, ou avec leurs partenaires étrangers. Ainsi, compte tenu de la conjoncture actuelle, le cas des crises régionales est placé en tête, alors que l'éventualité d'une réapparition d'une menace majeure contre l'Europe occidentale est située en dernier.

Ces scénarios du Livre Blanc sur la Défense doivent donc constituer le cadre dans lequel seront choisis les exercices de planification et de conduite réalisés au CID. Cependant, en raison du nombre d'exercices programmables au cours d'une année, un choix de 2 à 3 scénarios prioritaires sera nécessaire.

Afin de déterminer ce choix nous allons rappeler les éléments principaux des 6 scénarios.

Scénario 1 : Conflit régional ne mettant pas en cause nos intérêts vitaux.

Dans le cadre de conflits entre puissances régionales, dotées de moyens conventionnels considérables, nos intérêts stratégiques sont susceptibles d'être mis en cause de manière directe ou indirecte. Des confrontations sont possibles avec de telles puissances lors d'opérations internationales de rétablissement de la paix et du droit international.

Les zones d'intérêts prioritaires de la France concernées par cette hypothèse se situent en Europe, en Méditerranée et au Moyen-Orient.

Ce scénario implique un engagement sous mandat international dans le cadre de l'Alliance atlantique, de l'UEO, ou d'une coalition.

La France peut être conduite à réaliser soit une « projection de puissance » sans envoi de troupe au sol, soit une « projection de force » sur le terrain.

La probabilité de réalisation de ce scénario est élevée à court et moyen terme.

Scénario 2 : Conflit régional pouvant mettre en cause nos intérêts vitaux.

Il s'agit d'un conflit régional impliquant une puissance nucléaire qui menacerait la sécurité européenne. La différence avec le scénario précédent réside dans le risque de déstabilisation et de montée aux extrêmes qui par conséquent peut mettre en cause nos intérêts vitaux. Le cadre de ce scénario peut s'étendre à la Méditerranée, au Proche et Moyen-Orient.

La France agirait là aussi dans un cadre multinational, au sein de l'Alliance atlantique, de l'UEO ou d'une coalition.

Cependant, la possession par la France de l'arme nucléaire lui confère une position particulière dans le cadre du règlement d'un tel conflit.

Ce scénario est considéré comme plausible à moyen terme.

Scénario 3 : Atteinte à l'intégrité du territoire national hors métropole.

Il s'agit d'une menace contre nos départements et territoires d'Outre-mer. La France doit pouvoir maîtriser et régler ce genre de conflit, toute seule et en dépit d'éventuelles pressions internationales. L'accent est mis sur nos forces prépositionnées et nos capacités de projection.

La probabilité de réalisation de ce scénario, faible aujourd'hui peut s'accroître dans l'avenir.

Scénario 4 : Mise en œuvre des accords de défense bilatéraux.

Ce type de scénario implique généralement une réaction rapide et vigoureuse dans un cadre national. Cependant, une implication des Nations-Unies ou de nos partenaires européens peut être recherchée.

Aujourd'hui, dans l'état actuel de nos accords, le cadre d'application de ce scénario est représenté essentiellement par l'Afrique subsaharienne.

Ce scénario possède une probabilité de réalisation très forte.

Scénario 5 : Opération en faveur de la paix et du droit international.

Il s'agit d'opérations aux formes multiples qui sont prévisibles en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique mais aussi en Extrême-Orient voire en Amérique latine.

La probabilité que la France participe à une ou plusieurs de ces opérations est réelle.

L'intervention se fera sous mandat international (ONU, OSCE), dans un cadre militaire multinational (OTAN, UEO, coalition), qui sera souvent contraignant au niveau des règles d'engagement afin de limiter les pertes humaines quelles qu'elles soient.

Une telle opération peut conduire à un conflit régional nous ramenant au cas envisagé dans le scénario 1.

Scénario 6 : Résurgence d'une menace majeure contre l'Europe occidentale.

Ce scénario, très peu probable aujourd'hui, prend en compte la possibilité dans les vingt ans à venir que resurgisse la menace d'une agression majeure contre l'Europe occidentale par des forces conventionnelles et nucléaires importantes.

I-2 Quels scénarios pour le CID ?

La Charte du Collège Interarmées de Défense précise que l'un des buts de l'enseignement de ce collège est de former des officiers d'état-major aptes à participer à la conception, à la planification et à la conduite d'opérations interarmées en période de crise ou de conflit. Pour cela, la connaissance des autres armées est nécessaire, mais l'étude de situations opérationnelles diversifiées (opérations majeures, actions de prévention, actions humanitaires, etc...) se situant dans un contexte national, interallié ou multinational demeure primordiale. Aussi, compte tenu des rappels effectués dans le paragraphe précédent, il nous apparaît clairement que les exercices réalisés dans le cadre de cet apprentissage devront avoir pour cadre les scénarios identifiés comme les plus probables dans un avenir raisonnable, à savoir les 1, 4 et 5.

Pour la formation à la conduite de forces, le scénario 1 pourrait être joué par une promotion complète, le cas échéant en partageant les stagiaires représentant le camp bleu en plusieurs équipes pour appréhender les problèmes liés au fonctionnement en interallié. D'autre part, le scénario 4, par le plus faible nombre de moyens mis en œuvre et la simplicité de la chaîne de commandement d'une opération purement nationale, se prête bien à un exercice de planification menant à des confrontations de modes d'actions jouées par de petits sous-groupes de la promotion.

En outre, dans chaque scénario, les forces impliquées doivent faire intervenir chacune des trois armées de manière équitable. Ceci permettra de favoriser l'apprentissage par chaque stagiaire des particularités des autres armées et soulignera l'intérêt d'une synergie profonde dans les opérations interarmées.

I-3 Un fonctionnement en double jeu réaliste ?

En terme de simulation, le double jeu signifie que les deux camps adverses sont contrôlés par des joueurs. C'est l'hypothèse qui semble actuellement retenue par le CID. Elle a soulevé plusieurs difficultés pour la spécification des scénarios :

- * D'un point de vue pédagogique, ces scénarios posent des problèmes assez différents à chaque camp. En particulier la projection et le déploiement des forces ne concerne en général que les forces françaises ou alliées.
- * L'organisation et les moyens de l'adversaire ne suivent pas, en général, le modèle de ceux de la France ou de l'OTAN. Par exemple, il n'est pas crédible de doter l'adversaire de moyens maritimes puissants et à longue portée comme des porte-avions ou des sous-marins nucléaires.
- * Le réalisme impose un rapport de force (numérique ou technologique) très important pour que notre camp soit globalement assuré de la victoire. Dans ces conditions, faire jouer le parti adverse par des stagiaires de la promotion risque de ne pas être très enthousiasmant ni très instructif pour eux. Pour réduire ce problème, nous avons donné au camp adverse plus de moyens, et donc fait l'hypothèse peu crédible que les pertes assez élevées qu'il sera capable de nous infliger n'auraient pas d'impact politique inacceptable. Une alternative pourrait être des scénarios de type « guerre du golfe » où la phase militaire a été quasiment à sens unique mais cette option nous semble encore moins motivante pour le camp adverse.

En conclusion, l'intérêt pédagogique de faire jouer le camp adverse par des stagiaires nous paraît assez limité. En particulier, le double jeu et le réalisme nous apparaissent comme des contraintes inconciliables.

I-4 Conclusion

Les scénarios retenus sont :

- * un scénario d'intervention nationale au profit d'un pays du tiers monde avec lequel nous avons un accord de défense (cadre du scénario 4 du livre blanc).
- * un scénario d'intervention multinationale dans un conflit d'intensité élevée (cadre du scénario 1 du livre blanc).
- * un scénario d'interposition et de maintien de la paix au sein d'une coalition multinationale (cadre du scénario 5 du livre blanc).

La principale difficulté rencontrée est d'associer le réalisme avec l'intérêt des scénarios proposés, en particulier en terme de :

- * volume des moyens mis en œuvre
- * caractère interarmées des opérations
- * jouabilité ¹
- * respect des buts pédagogiques

¹ C'est à dire la facilité de compréhension du scénario et des mécanismes de la simulation par les stagiaires-joueurs

II LES EXERCICES EXISTANT.

Les exercices suivants sont actuellement contenus dans le cursus du CID.

II-1 Exercice MEDOC (scénario 4).

Le but de cet exercice est de familiariser les stagiaires à l'utilisation de la « Méthode interarmées d'Appréciation et de Raisonnement sur une Situation militaire ». Pour cela, ils doivent présenter le schéma directeur d'un engagement de nos forces au côté d'un pays ami avec lequel nous possédons un accord de défense, et qui se trouve menacé par un pays voisin.

L'accent est mis dans cet exercice sur les problèmes de préparation et de projection d'une force relativement importante (15000 h, 80 avions de combat, un groupe aéronaval), mais sans limitation de moyens de projection et vers un pays peu éloigné de la métropole (de l'ordre de 200 km).

Le but de cet engagement est le rétablissement du pays ami dans sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. La préparation et l'intervention de nos forces ne pouvant avoir lieu qu'à partir du moment où les conditions de son agression sont réunies.

Cet exercice est surtout orienté vers d'apprentissage de la méthode MARS, dans le cadre d'un scénario 4 simplifié.

Il n'est pas prévu de faire jouer ce scénario en simulation. L'arrivée de JTLS au CID ne devrait donc pas avoir d'impact sur ce scénario qui nous paraît reconductible dans sa forme actuelle.

II-2 Exercice ECLAIR (scénario 4).

L'objectif général de l'exercice ECLAIR est d'entraîner les stagiaires à la planification d'un engagement de nos forces dans un pays ami agité de troubles internes, mettant des ressortissants français en danger, et menacé par l'agression d'un pays voisin.

Il s'agit d'un engagement de volume limité (3000 hommes), dans un cadre strictement national, se déroulant à une distance importante de la métropole (> 5000 km) et dans une région aux infrastructures de transport, en particulier au niveau routier, limitées.

Le but de cet engagement est d'assurer la protection de nos ressortissants et de mettre en place un dispositif dissuasif face à une menace extérieure. Le niveau d'intensité des combats peut varier de manière significative en fonction des modes d'actions retenus par chaque camp.

Nous sommes parfaitement dans le cadre d'une illustration du scénario 4.

II-3 Exercice IMERINA (scénario 5).

Il s'agit d'un exercice de maintien de la paix qui a pour cadre un conflit entre deux états sur une île distante de près de 7000 km de la métropole. Le but pour les stagiaires est de comprendre les mécanismes qui mènent à la rédaction d'une résolution du conseil de sécurité de l'ONU, d'étudier la mise sur pied d'une force internationale d'interposition, de toucher du

doigt les difficultés liées à l'application d'un embargo maritime et aérien et, enfin, d'étudier la participation de la France à une telle opération.

La partie planification de l'exercice est assez réduite et l'accent est surtout mis sur les difficultés politiques de ce genre d'engagement. S'agissant d'une opération d'interposition, l'exercice ne contient pas de phase de conduite et le niveau d'intensité des combats est très faible (une intervention de ce type, sous mandat ONU, suppose l'accord des belligérants donc limite fortement les possibilités d'actions délibérées contre les forces déployées).

Nous sommes dans le cadre d'une opération en faveur de la paix et du droit international, donc d'un cas particulier du scénario 5.

II-4 Exercice Europe (scénario 1).

Le cadre de l'exercice Europe est celui d'une crise sur un théâtre européen (pays des rives sud de la Baltique), qui dégénère en conflit armé. Une coalition, dont la France fait partie, est mandatée par l'ONU pour rechercher et appliquer un plan de paix permettant de résoudre le conflit.

Le travail des stagiaires consiste, dans le cadre d'une réflexion sur la constitution d'une coalition multinationale, à étudier la conception, la planification et l'engagement d'une force interarmées européenne chargée de participer à la résolution de ce conflit. Nous sommes dans le cadre du scénario 1.

Cet exercice, par son cadre et sa situation géographique, est très marqué par une ambiance « guerre froide » et peut paraître dépassé. Son aspect « décomposition d'un ancien empire » lui donne toutefois un caractère très moderne.

II-5 Exercice ALIZE (scénario 3).

Alizé est un exercice de planification d'une opération militaire interarmées, purement nationale, dans le cadre d'un conflit portant atteinte à l'intégrité du territoire national hors métropole.

Le but pour les stagiaires est de préparer, en tant que membre d'une cellule de planification du COIA, l'engagement de nos forces dans une région éloignée de la métropole (plus de 5000 km), dans le but de rétablir la souveraineté nationale. L'accent est surtout mis sur les difficultés de projection à très grande distance de la métropole.

II-6 Conclusion

Ces exercices couvrent l'ensemble des principaux scénarios proposés par le livre blanc. Ils sont de complexité croissante et répondent globalement aux objectifs pédagogiques du CID.

III Possibilités et utilisation de JTLS au CID

III-1 Présentation du simulateur

JTLS est un simulateur interactif développé par la société Rolands en Californie. Il a été développé au profit du « Joint Warfighting Center ». Il est utilisé par plusieurs centres de formation de l'OTAN (NC3A, Ramstein, Izmir).

JTLS simule les aspects terrestres, navals et aériens du combat, ainsi que les aspects logistique et renseignement. Il peut faire intervenir jusqu'à 10 camps simultanément, y compris la population civile et/ou des ONG. Les utilisateurs disposent d'une console graphique qui leur permet de :

- * visualiser les unités sur la carte,
- * donner des ordres,
- * suivre les messages reçus et envoyés par leurs unités
- * questionner les unités sur leur état (potentiel, stocks...)
- * consulter les aides de jeu

Bien que le système le tolère, il n'est pas conseillé d'avoir plusieurs camps gérés par un seul utilisateur, à cause de l'encombrement rapide de l'écran (chaque camp nécessite de 3 à 5 fenêtres). Il est également possible (et souhaitable dans le cas de forces importantes) d'avoir plusieurs utilisateurs pour un même camp, le partage pouvant se faire sur des critères géographiques ou, de préférence, selon l'armée concernée (ceci afin de bénéficier des connaissances spécifiques de l'armée d'origine de l'utilisateur).

Un utilisateur particulier est appelé « contrôleur ». C'est, en quelque sorte, un arbitre qui a la capacité de gérer la vitesse de déroulement du scénario (c'est à dire le rapport entre le temps simulé et le temps réel) ainsi que des pouvoirs « magiques » (création ou déplacement instantané d'unités, modification des stocks logistiques...). Il peut ainsi gérer des effets « bord du monde » en limite de carte ou simuler l'arrivée sur théâtre de troupes projetées depuis l'extérieur. Il peut également modifier certains paramètres pour rééquilibrer un exercice en cours de déroulement.

Dans l'utilisation de JTLS au CID, les utilisateurs seront des sous officiers dédiés à cette tâche et les stagiaires, rassemblés au sein d'états major fictifs, leur transmettront les ordres à exécuter. Cette organisation permettra de réduire le temps d'apprentissage du simulateur par les stagiaires au strict minimum. Elle imposera toutefois un travail plus détaillé et approfondi de la part des stagiaires puisque chaque unité simulée dans le jeu devra recevoir un ordre opératif précis et complet (positionnement, rôle tactique, règles d'engagement).

III-2 Principes de la simulation

Dans JTLS, le terrain est représenté sous forme d'hexagones homogènes larges de 7 à 16 km selon le niveau de simulation souhaité (i.e. : le volume de forces engagées). L'ensemble du terrain peut représenter jusqu'à une surface carrée de 2000 NM de côté (un peu plus de 3600 km). Chaque hexagone est caractérisé par sa nature (forêt, plaine, montagne, marais, mer...), son altitude (ou sa profondeur en mer), son degré de traversabilité (densité du réseau rou-

tier...), ses frontières (côte autorisant, ou non, un débarquement, rivières, ponts...). Un hexagone dispose également de paramètres pouvant varier au cours du temps (liste des unités s'y trouvant, existence potentielle d'une contamination chimique ou nucléaire ou présence de mines, stocks et caches de matériels...). Les principaux axes routiers et ferroviaires sont représentés. JTLS a aussi la possibilité d'inclure des pipelines qui peuvent à la fois être des cibles et être utilisés par la logistique. Les conditions météo sont gérées par le contrôleur et sont, a priori, globales sur le terrain. Il est toutefois possible d'inclure des zones rectangulaires de climat particulier (pluie, froid...). Ces zones peuvent être mobiles, de façon prédictible ou aléatoire. Le passage jour/nuit est instantané sur toute la carte.

Les unités représentées par un pion sont de l'ordre de la compagnie ou du bataillon pour les éléments terrestres, du bâtiment, isolé ou en formation pour la marine et de l'avion ou de l'escadrille pour la composante aérienne. Certaines unités de plus petites tailles sont représentées sur le terrain par des pions dits de haute résolution (forces spéciales, ONG...). On peut également ajouter des éléments, contrôlables par un camp (i.e. utilisables uniquement par lui) ou neutres, que le logiciel traite comme des cibles (pont, aéroport, aiguillage ferroviaire...).

Les règles d'engagement de chaque pion dépendent de leur camp d'appartenance. Chaque scénario doit donc inclure une grille, non nécessairement symétrique, explicitant les relations entre chaque camp (pouvant aller d'amical à ennemie via neutre et suspect). Les combats terrestres sont résolus en faisant intervenir les équations de Lanchester. Elles permettent d'attribuer, en fonction de l'efficacité relative de chaque système, les pertes subies pendant un affrontement. Ces équations sont déterministes (i.e. elles ne font pas intervenir le hasard et sont totalement reproductibles). Les combats maritimes et aériens sont résolus par des méthodes stochastiques (i.e. elles font intervenir des tirages aléatoires).

La logistique est représentée avec un bon niveau de détail (une quarantaine de produits possibles, liquides ou solides, est définie dans la base de données et on peut en créer d'autres). Des unités dédiées à la logistique assurent l'approvisionnement des unités qu'elles soutiennent, que ce soit par voies terrestres (pipelines, trains ou camions), fluviales (péniches sur les parties navigables des rivières), aériennes ou maritimes. La gestion de la logistique peut être entièrement automatisée, une fois les ordres initiaux donnés. Il est également possible d'échanger des stocks d'une unité à une autre.

Le renseignement est géré à 3 niveaux :

- * niveau bas : informations tactiques (description des unités, évaluation des dégâts). Elles sont gérées automatiquement par le logiciel.
- * niveau moyen : informations de théâtre (position des unités ou des lignes de contacts, amies et ennemies, obtenues par reconnaissance aérienne ou des unités spéciales). Elles sont gérées par l'utilisateur.
- * niveau haut : informations d'origine électromagnétique. Elles sont gérées par le contrôleur et distribuées à chaque camp. Au sein d'une même coalition, ces informations ne sont partagées que si les joueurs se les échangent.

Un certain nombre d'améliorations du logiciel sont annoncées pour 1999. Elles sont représentatives du niveau de détail atteint par le logiciel :

- * prise en compte des frontières (en particulier des pays neutres, ce qui impose des zones d'application des règles d'engagement de forme non circulaire).

- * modélisation d'un réseau de communication (dont les nœuds sont des unités ou des cibles et qui peut être perturbé par des actions de guerre électronique).
- * amélioration de la simulation des déplacements fluviaux (possibilité pour des unités de marine de remonter les fleuves, accroissement des rôles possibles des chalands pour inclure des missions de patrouille, de combat ou de transport de troupes).
- * prise en compte de la vaccination des populations en cas d'apparition de maladies.
- * amélioration du suivi des opérations d'évacuation de civils.
- * introduction d'aides de jeu (rapports périodiques par faction, estimation des temps d'exécution d'un ordre avant validation de celui-ci...)
- * amélioration pour être compatible du standard de simulation HLA (afin de permettre l'interaction entre JTLS et d'autres simulations).

III-3 Impacts de JTLS sur les scénarios

La première contrainte imposée par JTLS est l'hypothèse d'une situation de conflit ouvert, avec des règles de comportement autorisant une ouverture de feu par au moins l'un des protagonistes. Par exemple, les opérations de maintien de la paix ou d'embargo sont difficilement simulables par JTLS dont le seul critère de confrontation est celui du combat armé.

D'autre part, vu le nombre important de stagiaires retenus dans chaque camp, les forces engagées doivent être interarmées et suffisamment nombreuses. Cela nous impose des scénarios relativement larges et optimistes dans le cadre d'une intervention nationale. Cette caractéristique enlève un certain réalisme aux scénarios proposés, surtout si on les compare à la majorité des opérations réellement effectuées ces dernières années.

La capacité de JTLS à gérer un grand nombre de camps offre beaucoup de possibilités au concepteur de scénarios. Allié au grand nombre de stagiaires, il permet d'envisager des scénarios de conduite en ambiance interalliée ou des interventions gênées par des éléments extérieurs civils (ONG, médias...). L'introduction de trop nombreux éléments extérieurs n'est toutefois pas souhaitable car elle complexifie beaucoup les scénarios et elle risque de mobiliser un nombre important de stagiaires dans des rôles à l'intérêt pédagogique réduit, sauf si ces éléments sont pris en charge par la direction d'exercice ou l'encadrement du CID.

Si on considère les trois scénarios retenus au chapitre I-2, le scénario 1 est clairement jouable sur JTLS. Le scénario 4 peut poser des problèmes si les modes d'actions retenus relèvent davantage de l'action de subversion terroriste ou de l'évacuation de ressortissants. De par son caractère de basse intensité, le scénario 5 ne nous paraît pas jouable sur JTLS.

Toutefois, comme ce dernier type d'opérations représente près de 90% des opérations réelles, il serait très regrettable de ne pas l'inclure dans le cursus du CID. Des exercices dans le type d'Imerina, avec des phases de simulation à base de « jeux de rôles », permettent de mieux appréhender les problèmes politiques sous-jacents à ces opérations qu'une simulation « militaire » classique.

C'est pourquoi nous ne présentons que les deux scénarios 1 et 4 dans le cadre de ce rapport. Le TTA 808 nous a été très utile pour la définition de ces scénarios car il propose, à partir des hypothèses du livre blanc, des conditions d'environnement réalistes. Il va même au-delà des paramètres que nous avons retenus, en particulier dans le domaine des médias ou des actions de renseignement.

III-4 Le terrain pour JTLS

Type de terrains possibles :

Plusieurs choix de terrains sont possibles, selon le degré de réalisme que l'on souhaite pour les exercices qui devront s'y dérouler.

- | | |
|-----------------------------|--|
| Terrain réel : | Basé sur la carte du monde réel, il permet, éventuellement, des découpages politiques différents de la réalité (cf. exercice Eclair) |
| Terrain semi-fictif : | Constitué de morceaux de carte réels, éventuellement ré-orientés et/ou déplacés par rapport à la réalité (par exemple en incluant une île copie de Madagascar au large de Brest) |
| Terrain totalement fictif : | Créé de toutes pièces |

Les besoins en type de terrains

Pour pouvoir confronter les stagiaires aux principaux problèmes rencontrés dans le monde réel, il faudrait disposer de :

pour les opérations maritimes

- * Une zone libre de grande taille (type océan indien) pour des exercices de type convoi sous menace maritime. NB : une zone d'une telle taille réduit fortement l'espace terrestre dans l'hypothèse d'une carte unique pour tous les scénarios.
- * Une zone fermée, parsemée d'îles et de points de débarquement (type Méditerranée) pour des exercices incluant une projection de force (selon le concept OTAN operational maneuver from the sea)

au niveau terrestre :

- * Une zone désertique ou semi-désertique, incluant des montagnes (type Maghreb, Kurdistan ou Zagros)
- * Une zone tropicale, incluant forêt vierge, savane, marécages et cours d'eau
- * Une zone tempérée (type Europe centrale), incluant des montagnes et/ou des zones favorisant des actions de guérilla (type Balkans).

De plus, les distances théâtre - métropole sont importantes pour les scénarios mais non représentables dans un simulateur comme JTLS. La projection des troupes doit donc faire l'objet d'un travail annexe².

Analyse des différentes options

Un terrain réel offre plusieurs avantages :

- * il est plus motivant et plus familier : il est facile de s'imaginer dans la situation.
- * il permet de bénéficier des expériences personnelles : dans le cadre d'exercices de planification en groupe CID, il est possible de faire appel aux connaissances de certains spécialistes du groupe pour avoir une meilleure appréciation des conditions locales (climatiques, géographiques...)

² Il existe un logiciel, disponible au CROSAT, pouvant établir une chronologie de projection de forces en fonction de la distance et des moyens employés.

- * il est plus réaliste : une carte imaginaire risque d'induire des incohérences.

il présente toutefois un inconvénient majeur :

- * il peut affecter la susceptibilité des stagiaires : certains d'entre eux peuvent se vexer s'ils reconnaissent leur propre pays dans des pays fictifs qui correspondraient plus ou moins aux zones géographiques de pays réels et qui apparaîtraient sous un jour trop négatif dans le thème d'exercice.

Terrain unique ou multiple

- * le terrain unique offre l'avantage d'une familiarité avec le terrain d'un exercice à l'autre. Toutefois on peut considérer que la prise en compte des particularités d'un terrain fait partie du travail d'un état major.
- * un terrain unique n'offre pas une couverture pédagogique universelle : il sera difficile, sur un terrain unique, d'inclure une variété représentative de terrains sur un périmètre limité donné.
- * des terrains multiples permettent l'apprentissage d'environnements climatiques et géographiques variés. Le travail demandé aux stagiaires est alors plus long mais aussi certainement plus enrichissant.

Terrain fictif :

Un terrain fictif a l'avantage d'être plus souple pour le concepteur des scénarios. On peut se créer un terrain sur mesure. Toutefois il comporte plusieurs inconvénients :

- * il manque de réalisme : on risque en particulier des effets de bord du monde (que se passe-t-il au-delà des limites de la carte, en particulier comment simuler/étudier/aborder les problèmes de liaisons théâtre - métropole)
- * On risque une nette démotivation des stagiaires : un effort d'imagination plus important est nécessaire pour se plonger dans l'exercice.
- * La création d'un monde fictif nécessite un travail très important pour inclure tous les petits détails (moyens de communication/transport, sources d'énergie) qui donnent, en final, le sentiment de crédibilité de l'ensemble.

Solution proposée

Le groupe est plutôt favorable à un terrain d'exercice unique, constitué de terrains réels. A l'analyse des différents besoins exprimés, le groupe propose une carte reprenant le proche orient actuel (limite ouest à Naples, limite est à la frontière orientale du Yémen, limite nord en mer noire au large de la Turquie, limite sud dans l'océan indien au large du Yémen) en supprimant le continent africain pour créer un espace maritime plus large que la Méditerranée et en incluant dans cet espace une copie de l'île de Bornéo (cf. la carte en annexe).

Cet espace inclut la majorité des types de surfaces terrestres souhaitées (montagnes, déserts, jungles...). Sur le plan maritime, les fonds et les courants entre l'île et le continent devront être semblables à ceux existant en Méditerranée.

Cette solution n'est qu'un compromis, en particulier elle est préjudiciable à la prise en compte des problèmes liés à la projection inter-théâtre.

III-5 Les impératifs pédagogiques de l'enseignement du CID

D'un point de vue pédagogique, les sujets suivants nous semblent faire partie des aspects devant être abordés dans le cursus du CID :

Sujets de nature opérationnelle

- * Constitution d'une force interarmée, d'une chaîne de commandement, dans un PCIAT (en coopération multinationale ou sous restriction quantitative)
- * Choix du positionnement d'un PC
- * Choix des plates-formes de projection ou de stationnement
- * Montée en puissance d'une force en cours de déploiement
- * Projection de forces interarmées
- * Définition des règles d'engagement
- * Confrontation armée, d'intensité couvrant l'ensemble du spectre (de la guerre ouverte à l'interposition) en situations variées :
 - rapport numérique d'égalité ou d'infériorité
 - supériorité technologique plus ou moins marquée
 - relève éventuelle de ou par des troupes alliées
 - confrontation à des troupes irrégulières (milices...)
 - implication dans des opérations de maintien de l'ordre
 - escorte et protection de convois civils
 - contrôle de zone ou de points de passage (embargo...)
 - opérations de déminage
 - opérations civilo-militaires (remise en état d'infrastructures)
- * Mise en place de moyens de liaisons intra et inter théâtre
- * protection NBC
- * Désengagement partiel ou total
- * Assistance militaire technique ou formation de troupes amies
- * Recherche de renseignement (d'origine humaine ou électromagnétique)

Sujets de nature logistique

- * Mise en place et maintien de l'approvisionnement inter et intra théâtre
- * Exploitation des ressources d'une ou plusieurs nations hôte
- * Participation à l'aide humanitaire
- * Mise en place de transit aérien ou maritime
- * Mise en place du soutien médical, dans les infrastructures locales ou par ACA, évacuations sanitaires locales ou vers la métropole

Sujets liés à l'environnement

- * Présence active d'ONG
- * Relations avec les médias
- * Présence de réfugiés
- * Présence de prisonniers
- * Manifestations de la population locale (plus ou moins hostile)

- * Protection ou évacuation de ressortissants
- * Actes de terroristes ou sabotages
- * Réaction face à des catastrophes chimiques, voir nucléaires
- * Présence d'observateurs
- * Difficultés linguistiques (interprètes...)

Sujets de nature politique

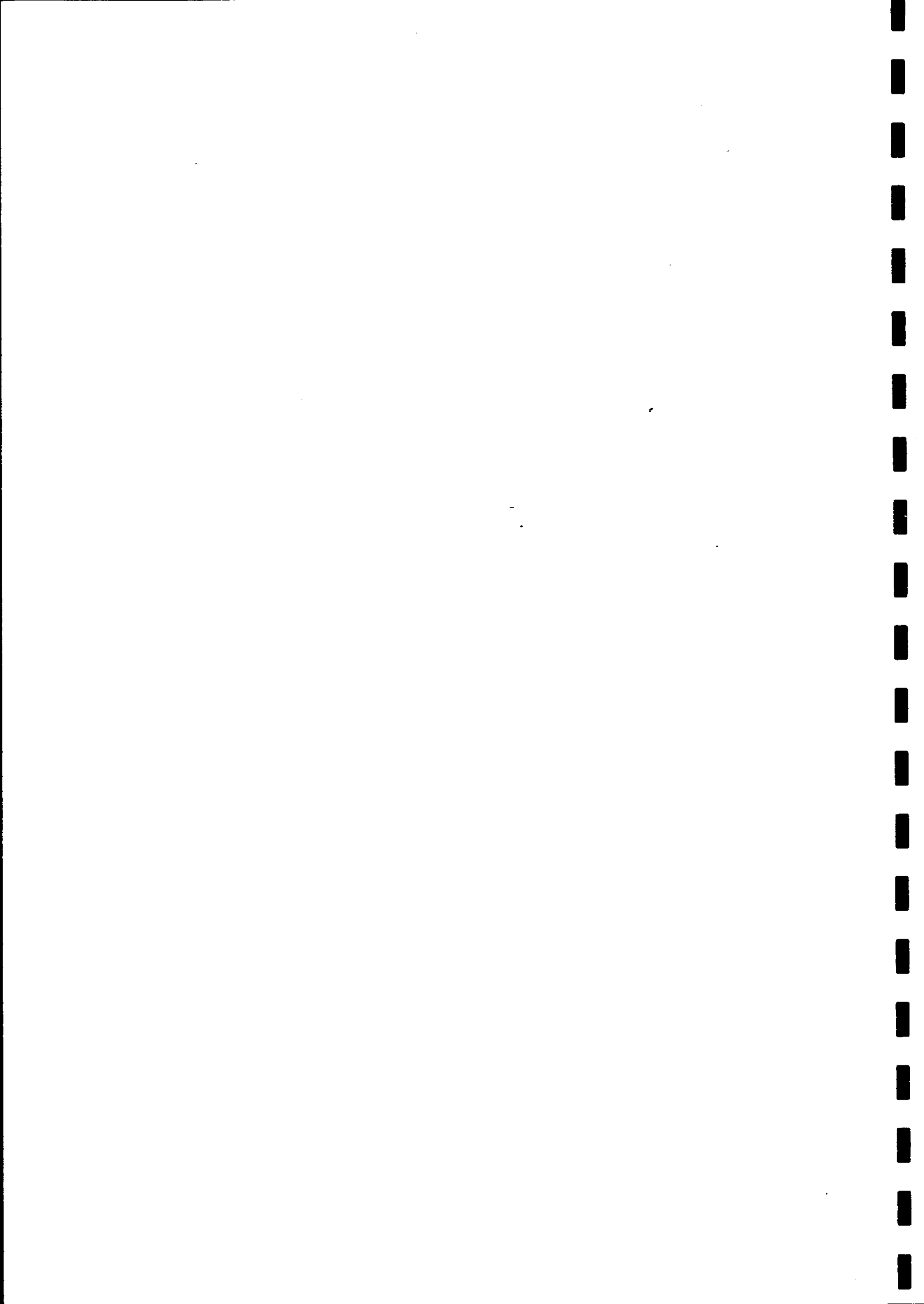
- * Présence de régimes politiques variés (démocraties, dictatures, systèmes claniques...)
- * Relations diplomatiques plus ou moins tendues entre partenaires d'une même coalition

III-6 Conclusions

Pour limiter au maximum l'apprentissage de l'outil par les stagiaires, il est important que JTLS dispose d'un personnel encadrant suffisamment nombreux.

Pour simplifier l'apprentissage de l'environnement géographique et réduire le coût financier de l'achat de la base géographique, nous avons retenu une seule carte, basée sur un monde semi-réel.

D'autre part, les caractéristiques de JTLS ne permettent pas de l'utiliser pour tous les scénarios identifiés au I-2. C'est pourquoi nous ne traiterons dans la suite que les deux scénarios 1 et 4.



IV EXERCICE MESOPOTAMIA

L'exercice se déroule sur un terrain montagneux dans le cadre de l'OTAN sous couvert de l'ONU. L'objectif de l'exercice est de planifier et de conduire la projection de forces multinationales, la relève de troupes au contact et l'engagement de forces dans un but militaire limité conformément au scénario 1.

IV-1 Situation générale

Les états « OCRE » (correspondant géographiquement à la Syrie, l'Irak et l'Iran réunis) et « VERT » (correspondant à la Turquie) sont en conflit en raison des problèmes régionaux de gestion des ressources en eau. L'état VERT contrôle les sources du Tigre et de l'Euphrate et poursuit sa politique d'aménagements hydrauliques malgré les protestations de OCRE. En outre, le tracé de l'oléoduc qui doit acheminer vers la Méditerranée le pétrole de l'UNION CAUCASIENNE doit passer par le sud de VERT. OCRE, qui avait présenté un projet passant par son territoire, souhaite empêcher cette construction.

Au sein du pays VERT, la minorité EMERAUDE se bat pour accéder à l'indépendance. L'état OCRE se sert de ce conflit comme prétexte, et prétend vouloir soutenir le droit à l'autodétermination de la minorité EMERAUDE. En soutenant ce maquis, OCRE vise en fait la création d'une province indépendante qui lui serait inféodée afin de contrôler les sources du TIGRE et de l'EUPHRATE ainsi que le futur oléoduc qui doit traverser la province.

Après une vague d'attentats dans tout le pays VERT, la répression contre les maquis EMERAUDE s'est intensifiée. Le porte-parole de la minorité EMERAUDE installé en pays OCRE en appelle à la communauté internationale pour venir en aide aux populations EMERAUDE victimes selon lui d'un génocide. L'état OCRE prend la communauté internationale de court en décidant d'intervenir de lui-même dans le conflit pour s'interposer entre les maquis EMERAUDE et les forces VERT. Cette invasion déguisée est aussitôt condamnée par le conseil de sécurité de l'ONU qui autorise le déploiement d'une force multinationale BLEU d'interposition à laquelle la France participe. Sa mission est de relever une partie des troupes VERT au contact des forces OCRE afin d'entamer la reconquête de la province EMERAUDE et de rétablir la souveraineté du pays VERT.

OCRE refusant d'abandonner le terrain occupé, la coalition BLEU reçoit la mission de repousser de force OCRE sur sa frontière officielle.

IV-2 Situation particulière.

IV-2.1 Situation politico-militaire

La province EMERAUDE, bien que peuplée majoritairement d'une population de la même ethnie que OCRE, appartient depuis une quarantaine d'années à l'état VERT. La religion pratiquée par la majorité de la population OCRE et VERT est la même. Un mouvement sécessionniste, soutenu par OCRE, s'est rapidement constitué en milices armées auxquelles des forces de police VERT se sont violemment opposées. Pour rétablir sa souveraineté sur la province, VERT a engagé ses forces régulières militaires. Cette action a entraîné l'engagement de l'armée régulière OCRE. Après quelques semaines de guerre, les forces OCRE contrôlent la moitié de la province EMERAUDE.

Sur la ligne de contact, les armées régulières OCRE et VERT, soutenues par des forces paramilitaires, sont toujours face à face. Les forces VERT sont parvenues à stabiliser le front et ont adopté un dispositif défensif. En zone contrôlée par OCRE, des partisans VERT poursuivent des actions de guérilla et de terrorisme contre les forces et la population EMERAUDE. Parallèlement, en zone contrôlée par VERT subsistent des enclaves et des poches de résistance solidement défendues par des forces paramilitaires OCRE et EMERAUDE, principalement des villes et des zones montagneuses.

IV-2.2 Contexte politique et juridique

L'intervention a été décidée par une résolution de l'ONU qui a mandaté une force multinationale d'interposition. Le mandat prévoit explicitement :

- * d'imposer par la force armée le retrait des armées régulières OCRE hors de la province EMERAUDE
- * le désarmement des forces paramilitaires, éventuellement par la contrainte
- * l'assistance aux opérations humanitaires sous forme d'escortes de convois et de fourniture de moyens (hélicoptères sanitaires, hôpitaux de campagne, véhicules gros porteurs) et de services (rétablissement d'itinéraires et d'infrastructures).

IV-2.3 Population

Quelle que soit l'ethnie d'appartenance, la population est globalement favorable à la paix et à l'action de la force multinationale. Cependant, elle est étroitement encadrée par les autorités et les milices qui n'hésitent pas à l'utiliser à des fins politiques (manifestations de masse), militaires (boucliers humains, implantation des armements et des dépôts dans des zones urbanisées) et médiatiques (exploitation d'exactions réelles ou fictives attribuées à l'autre camp). Traumatisée par les violences ethniques, elle est très influençable et facilement manipulée par les différentes factions. Ses réactions peuvent être irrationnelles (panique, exode massif, pogroms) ou au contraire totalement orchestrées (manifestations, barrages).

IV-2.4 Situation humanitaire

En raison de la perte de la récolte agricole et de l'arrêt des moyens de transport, la situation alimentaire devient inquiétante dans toute la province EMERAUDE. De nombreux villages sont démunis de tout. Les systèmes d'approvisionnement et de traitement de l'eau ne fonctionnent plus. Le réseau électrique est en grande partie détruit. Les enclaves OCRE sont assiégées et soumises à un blocus total. De nombreux camps de réfugiés ont été créés par les autorités ou les ONG. Ils sont en général contrôlés par des factions extrémistes. Les principaux sont situés à proximité des villes suivantes : Adana, Malatya (tous deux en zone VERT), Elâzig et Siirt (en zone EMERAUDE). Le fonctionnement des services médicaux est gravement perturbé et ne suffit pas à traiter de façon satisfaisante les victimes civiles et militaires.

IV-2.5 Rôle des médias

Depuis le début des troubles, les médias internationaux couvrent les événements avec des équipes permanentes ou spéciales. Les deux camps mènent une politique systématique de désinformation afin de discréditer l'adversaire et de susciter la sympathie de la communauté internationale. Certaines informations, déformées ou manipulées puis bien exploitées par l'un des camps, et largement diffusées par les médias, ont eu des conséquences importantes sur le dé-

roulement des événements. La décision de déployer une force multinationale d'interposition a été prise en grande partie sous la pression de l'opinion publique des grandes puissances après une intense campagne médiatique.

L'arrivée de la force multinationale suscite un vif intérêt et la couverture médiatique de l'opération est très importante. L'état-major de la force multinationale s'est doté d'un service de communication et de relations publiques. Les médias locaux sont pratiquement tous inféodés aux autorités ou aux milices. Ces dernières disposent de leurs propres journaux et de leurs propres radios.

IV-3 Conditions de l'engagement français.

Le contingent français agit conformément à une résolution de l'ONU, au sein d'une force multinationale mandatée par l'ONU pour faire exécuter la résolution. Toutes les décisions ultérieures (actions de force, neutralisation des milices, attaque de l'armée OCRE) seront également ordonnées par l'ONU et le COMFOR, en plein accord avec le gouvernement français.

Compte tenu de la forte couverture médiatique de l'opération ainsi que de l'intérêt porté aux aspects médiatiques par le gouvernement français et l'état-major de la force, une attitude de coopération étroite doit être adoptée avec les journalistes. Toutefois, le secret sur les opérations en cours doit être absolu.

IV-4 Structures des forces armées ocre

IV-4.1 L'armée régulière OCRE : généralités

C'est une armée de conscription puissante, nombreuse et animée d'un fort sentiment patriotique, voire nationaliste. Elle soutient activement le gouvernement et sa politique d'intervention au profit des minorités OCRE. Elle joue également un rôle important dans l'économie et la vie sociale.

Articulée en divisions et en régiments, elle est placée sous les ordres d'un état-major général très structuré et de quatre régions militaires. La première région militaire est responsable du théâtre d'opérations EMERAUDE et dispose des meilleures troupes. La doctrine militaire OCRE est fondée sur la défense totale du territoire contre tout agresseur. Cette défense s'appuie sur un réseau d'obstacles préparés, des fortifications permanentes, des unités nombreuses et de recrutement local et une puissance de feu très importante.

Les points forts de l'armée OCRE sont une infanterie nombreuse et rustique, une artillerie bien entraînée et une logistique de proximité basée sur un réseau de dépôts disséminés dans tout le pays. Ses points faibles sont la lourdeur du commandement et les actions offensives du niveau supérieur au régiment.

Engagée hors de son territoire dans la province EMERAUDE, l'armée OCRE a manœuvré de façon très processionnelle, avec beaucoup de lenteur, montrant une certaine difficulté à exploiter un rapport de force favorable ou des opportunités tactiques. Confronté à une situation nouvelle imposant une tactique offensive, le commandement a dû adapter la doctrine et la logistique. Les matériels et les armements sont produits par l'industrie locale, souvent sous licence, ou ont été achetés à l'étranger. Ils sont de conception russe (ou de pays de l'ex-pacte de Varsovie).

Plusieurs générations de matériel sont en service, les matériels les plus anciens étant généralement modernisés assez régulièrement.

IV-4.2 Les forces paramilitaires et les milices OCRE

Très structurées et organisées militairement en compagnies et en bataillons de recrutement local, les milices EMERAUDE disposent d'un armement léger mais abondant (armes légères, mortiers de 60, 82 et 120, missiles antichars et antiaériens, canons sans recul). Elles disposent de véhicules de gamme commerciale qui leur confèrent une certaine mobilité. De nombreux cadres et conseillers de l'armée régulière y servent et leur action est visiblement téléguidée par l'état-major OCRE. Cependant, quelques unités semblent échapper au contrôle de l'armée OCRE sous l'influence d'éléments extrémistes. Ces unités sont hostiles à toute intervention étrangère.

Dans les zones rurales, les villages ont également créé des milices du volume de la section ou du groupe. Peu disciplinées, elles ont commis de nombreuses exactions contre les populations et les fonctionnaires VERT.

Des forces paramilitaires venues du pays OCRE et d'ethnie EMERAUDE sont également engagées dans la province EMERAUDE. Issues de mouvements nationalistes extrémistes, elles ont bénéficié du soutien du gouvernement OCRE et certaines sont contrôlées par les services spéciaux de l'armée. Elles ont joué le rôle d'éléments incontrôlés et sont responsables de nombreuses violences ethniques.

IV-4.3 L'armée régulière OCRE : les moyens de renseignements

Le renseignement est un des soucis majeurs du commandement OCRE. Le renseignement stratégique est centralisé au niveau national et dispose d'un réseau d'agents et de moyens d'écoute. Le renseignement tactique est dirigé par les régions militaires qui disposent de moyens propres. Tous les cadres OCRE sont sensibilisés au renseignement et les services spéciaux OCRE ont placé des correspondants au sein des milices et des forces paramilitaires.

Renseignement d'origine humaine : L'armée OCRE utilise toute la gamme habituelle de capteurs : les membres des milices et des forces paramilitaires, des agents dormants infiltrés dans la population, des unités classiques de reconnaissance et des unités de recherche profonde (une compagnie par région militaire plus une compagnie aux ordres directs de l'état-major général). Il est très probable que l'armée OCRE essaiera d'infiltrer la force multinationale en y plaçant des interprètes.

Renseignement d'origine image : L'armée OCRE ne dispose que d'avions de reconnaissance équipés de caméras optiques et infrarouges. Un drone est cependant en cours de développement par une entreprise locale. Il sera équipé de caméras vidéos à transmission instantanée et volera à faible vitesse (moins de 100 km/h).

Renseignement d'origine électromagnétique : L'armée OCRE dispose de systèmes très performants capables de surveiller les gammes HF, VHF, UHF et radar. Elle possède également de nombreux linguistes d'écoute et de systèmes de brouillage dont un de forte puissance.

Les bureaux renseignement OCRE travaillent comme ceux des armées occidentales. Une grande place est accordée à l'établissement de fiches biographiques et au recrutement d'agents. Il est vraisemblable que la force multinationale fera l'objet d'un plan de renseignement. Les

capteurs transmettent leur renseignement par messages radios chiffrés ou par transmission de données protégée.

IV-4.4 L'armée régulière OCRE : la défense aérienne

L'artillerie sol-air dispose d'un excellent réseau de surveillance et de détection fourni par les radars des systèmes d'armes et par les radars de la défense aérienne installés en territoire OCRE. La première région militaire dispose de moyens de défense sol-air haute, moyenne, basse et très basse altitude. Toutes les unités sol-air jusqu'au niveau du bataillon sol-air de division sont reliées à un réseau national d'alerte. En revanche, il n'y a pas de commandement centralisé de l'ensemble des moyens.

En défensive, la division et la région affectent prioritairement les unités sol-air à la défense des PC, des dépôts et des unités logistiques et de la brigade d'artillerie ainsi qu'aux infrastructures (ponts en particulier).

Les mesures de coordination 3D appliquées par l'armée OCRE sont analogues à celles des forces françaises (cf. la notice de coordination des actions des forces terrestres dans la 3^{ème} dimension CDE/B.3D-ASA, éd. décembre 1996).

IV-4.5 L'armée régulière OCRE : les hélicoptères

L'ALAT OCRE est regroupée en un seul régiment sécable en EMT ou en escadrilles autonomes. Ce régiment est actuellement déployé en première région militaire. Il comprend :

- * Hélicoptères d'assaut :
 - 3 escadrilles de 12 MI 24 A
 - 2 escadrilles de 10 MI 25 D
- * Hélicoptères antichars : 4 escadrilles de 12 MI 2
- * Hélicoptères légers : 2 escadrilles à 10 Gazelles
- * Hélicoptère de mouvement : 4 escadrilles à 12 MI 8

Equipée essentiellement de matériels russes, l'ALAT OCRE a été formée selon une doctrine d'emploi proche de l'ancien pacte de Varsovie. Systématiquement associée à la manœuvre terrestre, elle agit de préférence en soutien aéromobile mais a aussi la capacité de mener un combat aéromobile mettant en œuvre plusieurs escadrilles HA, HAC et HL et des unités héliportées.

IV-4.6 L'armée régulière OCRE : l'aviation

L'aviation OCRE dispose essentiellement d'appareils anciens du type Mig 21 (80), Mig 23 (40), Su 25 (30), F 4 (20) et de quelques avions récents Mig 29 (20) et Su 24 (10). Soit un total de 200 avions de combat dont 20 ayant des capacités de reconnaissance. Il faut ajouter à cela 30 transports tactiques et 10 transports stratégiques. Cette aviation est principalement utilisée pour la défense aérienne en complément de l'ASA, l'appui des troupes au sol, l'attaque dans la profondeur d'objectifs à forte valeur militaire, économique ou médiatique et la reconnaissance aérienne. Les équipages sont peu entraînés au vol de nuit et pas du tout au ravitaillement en vol. L'armement air/sol et air/air est abondant, mais OCRE ne dispose pas de munitions air/sol avancées (antiradar, haute précision, stand-off...).

Au niveau logistique, ces forces disposent d'une capacité de l'avant importante en matière de carburant, de rechanges et sont aptes à remettre en condition rapidement les pistes après une attaque. Les opérations réalisées par l'aviation du pays OCRE sont soit combinées à celles des forces terrestres, soit autonomes.

* Opérations autonomes:

- défense aérienne intégrée à l'ASA
- reconnaissance aérienne lointaine
- destruction d'objectifs dans la profondeur.

* Opérations combinées:

- appui des troupes au sol
- interdiction du champ de bataille.

IV-4.7 L'armée régulière OCRE : les mines

Les mines et l'organisation du terrain sont un point fort de l'armée OCRE qui dispose en la matière d'un savoir-faire traditionnel et entretenu. L'armée OCRE dispose d'importants stocks de mines de toutes générations, d'origines étrangères variées et de fabrication locale, ainsi que d'enfouisseurs et de distributeurs. Les unités du génie comme les unités toutes armes sont formées à la pose, à la réalisation de croquis de pose, à la relève et au déminage. Enfin, toute zone évacuée est systématiquement minée et piégée pour éviter le retour des populations VERT et gêner la reprise de la vie économique.

Nota – Les unités de milices ou paramilitaires emploient souvent les mines à des fins terroristes et ne réalisent pas toujours de croquis de pose. Elles font de plus un usage fréquent des pièges.

Tous les ouvrages d'art et toutes les infrastructures militaires importantes sont équipées d'un dispositif de minage permanent chargé et prêt à être activé. Les systèmes de mise de feu sont souvent très sophistiqués et redondants : pyrotechnique, électrique, radio ou télécommandé. Ils sont de plus généralement piégés et protégés par une équipe de sécurité disposant de moyens de communication puissants.

IV-4.8 L'armée régulière OCRE : les armes NBC

L'état OCRE a signé le traité d'interdiction des armes chimiques. Aucune munition chimique n'ont été employées depuis le début du conflit. Toutefois, l'état OCRE dispose d'une industrie chimique performante et n'aurait aucun problème pour produire rapidement des armes chimiques. De plus, l'armée OCRE avait constitué, il y a plusieurs années, des stocks d'obus, de bombes et de roquettes chimiques du type binaire que l'état OCRE s'était engagé à détruire en signant le traité. Certains stocks ont effectivement été détruits mais des quantités importantes sont encore opérationnelles. L'état OCRE a officiellement annoncé avoir mis en place des munitions chimiques dans les brigades d'artillerie de région et l'aviation pour dissuader les forces VERT de produire des armes chimiques. Ces munitions peuvent être tirées par canons, LRM et avions.

Les usines chimiques et les dépôts de stockage d'armes et de produits chimiques sont équipés, comme les autres infrastructures sensibles, d'un dispositif de minage permanent. Bien que l'emploi délibéré d'armes chimiques par l'armée OCRE soit très improbable, le risque d'accident ou de provocation impliquant une contamination chimique reste envisageable.

IV-4.9 Les milices OCRE

Les milices sont des forces de défense territoriale de recrutement local. Elles se sont constituées sur tout le territoire de la province EMERAUDE. Leur déploiement se superpose à celui des unités régulières OCRE qui les intègrent à leur dispositif. Elles ont pour mission de tenir la ligne de front et d'assurer la sûreté de l'ensemble de la province contre les éléments VERT. Les unités déployées sur le front sont équipées d'armes lourdes alors que celles stationnées à l'intérieur de la province disposent seulement d'armes légères.

L'organisation des milices suit le schéma suivant :

- * Le village fournit un groupe ou une section d'effectif variable.
- * Le canton, qui regroupe plusieurs villages, est commandé par un commandant de compagnie. Celui-ci dispose de moyens de communication, généralement filaires ou radios de gamme commerciale, d'une section d'intervention motorisée, et d'une section d'appui qui regroupe toutes les armes lourdes de la compagnie (mortiers, mitrailleuses, canons sans recul, missiles antichars).
- * Le district, placé sous les ordres d'un commandant de bataillon, comprend généralement une demi-douzaine de compagnies stationnées dans les cantons, une compagnie d'intervention motorisée disposant de quelques blindés type BTR, une compagnie d'appui (mortiers lourds, canons antiaériens utilisés en tir à terre, pièces d'artillerie isolées) et des moyens de commandement.

Les milices ont une action essentiellement défensive. Appuyées sur un réseau de tranchées et de fortifications (blockhaus en rondins ou en béton) dense et continuellement amélioré, disposant d'une parfaite connaissance du terrain, très motivées par la volonté de protéger leurs familles et leurs villages, les unités de milices pratiquent une défense statique sans esprit de recul. Les ouvrages défensifs sont camouflés et valorisés par des champs de mines et des pièges battus par les feux.

IV-4.10 Les forces paramilitaires OCRE

Issues de mouvements extrémistes OCRE, les forces paramilitaires sont organisées en commandos, équipés, entraînés et en partie encadrés par l'armée régulière OCRE. Elles jouent le rôle de troupes de choc, voire de forces spéciales. D'effectif variable, inféodées à un chef politique, elles agissent en petits commandos forts de 10 à 80 combattants.

Ces unités disposent d'une grande liberté d'action mais leurs opérations sont parfois coordonnées avec celles des milices et de l'armée OCRE. Quand elles mènent des actions autonomes, les forces paramilitaires poursuivent essentiellement un but psychologique (terroriser les populations) ou médiatique. Elles emploient alors à la fois des procédés de combat classiques (embuscades, coups de main, attaques surprises de villages et de garnisons, pose de mines et de pièges) et des modes d'action terroristes (attentats aveugles, voitures piégées, assassinats, prises d'otages). Quand elles agissent au profit de l'armée régulière et des milices, les forces paramilitaires sont employées comme troupes de choc. Elles sont alors engagées dans les secteurs difficiles comme unités d'assaut.

IV-5 Généralités des forces VERT

IV-5.1 L'armée régulière VERT

C'est une armée de type occidental qui ne nécessite pas de développement particulier.

IV-5.2 Les forces paramilitaires et les milices VERT

Créées pour assurer l'autodéfense des populations VERT de la province EMERAUDE contre les menaces des miliciens OCRE, les milices VERT ont été renforcées par des volontaires originaires de tout l'état VERT et regroupées en forces paramilitaires. Peu structurées et peu disciplinées, milices et forces paramilitaires sont en fait des bandes armées obéissant à un chef local ou à un leader politique. Certaines se sont rendues coupables d'exactions contre les populations OCRE et d'actes de banditisme.

Elles disposent d'un armement léger essentiellement fourni par l'armée VERT : fusils d'assaut, mitrailleuses légères, mortiers de 60 et de 81, lance-roquettes, missiles antichars et quelques SA 7. Connaissant parfaitement le terrain, soutenues par les populations d'ethnie VERT, très motivées (voire extrémistes) et très combatives, elles refusent l'octroi de droits particuliers aux populations d'ethnie EMERAUDE.

IV-6 ONG et médias

IV-6.1 Les organisations non gouvernementales

Médecine universelle

C'est une ONG à vocation médicale, très structurée, d'origine française mais employant de nombreux médecins étrangers généralement francophones. Elle dispose d'une logistique lourde mais performante appuyée sur des stocks importants et mise en œuvre par des spécialistes compétents. Déployée dans toutes les zones de conflits, y compris les plus dangereuses, Médecine universelle s'oppose souvent aux gouvernements concernés ou à certaines factions. Elle mène une action médiatique très active. Généralement jalouse de son indépendance, elle laisse cependant une certaine autonomie à ses équipes qui décident des relations à établir avec les autres ONG ou les forces militaires françaises.

Convoi international

Cette ONG française spécialisée dans l'acheminement de l'aide humanitaire, a une structure très légère et de faibles moyens financiers. Ses membres sont souvent jeunes, peu expérimentés, enthousiastes et idéalistes. En cas de problème, ses équipes sollicitent spontanément l'aide des forces françaises rencontrées (escorte, dépannage, hébergement, stockage de matériels, voire exfiltration d'une zone trop dangereuse).

International Medical Supply Agency (IMSA)

Cette ONG anglo-saxonne comporte plusieurs filiales spécialisées dans l'aide médicale, la fourniture de médicaments, le transport d'aide humanitaire et le traitement de l'eau. Elle dispose de gros moyens matériels et financiers et d'une très bonne image qu'elle entretient par des actions fortement médiatisées ou des prises de position d'ordre moral ou politique. Certaines de ses équipes semblent infiltrées par des services de renseignement.

La Fondation Islamique pour l'Aide Humanitaire (FIAH)

Cette ONG internationale originaire du Moyen-Orient est très présente dans tous les pays où sont implantées des populations de religion musulmane. Disposant de gros moyens financiers, elle délivre une aide importante (nourriture, tentes, médicaments, vêtements). Elle implante également des écoles coraniques et se livre à un prosélytisme très actif. A plusieurs reprises, des journalistes et des belligérants ont accusé cette ONG de transporter des armes et des munitions dans ses convois au profit de certaines factions.

Planète

C'est une ONG internationale d'origine anglo-saxonne à vocation écologiste, anti-nucléaire et pacifiste. Elle dispose d'une chaîne de radio, d'une revue mensuelle à fort tirage, d'un véritable réseau de transmissions, notamment des stations INMARSAT et même de moyens d'écoute performants. Ses gros moyens financiers et matériels lui permettent d'intervenir dans le monde entier avec des bateaux, des hélicoptères, des ULM et de petits avions. Très connue et très populaire, notamment chez les jeunes, elle accorde une grande importance au caractère médiatique de son action.

IV-6.2 Les médias

Le TTA 808 propose un certain nombre d'agences représentatives de l'environnement médiatique de ce genre d'opérations. Toutefois, comme elles n'ont pas d'impacts directs sur la simulation dans JTLS, nous ne les avons pas reprises ici.

IV-7 Tableau récapitulatif des paramètres JTLS

Parties en présence / paramètres	Force multinationale OTAN	Forces et milices VERT	Forces OCRE	Forces et milices EMERAUDE	ONG - réfugiés
régime politique	démocratique	démocratique	dictatorial	clanique	privé
relation diplomatique	- amicale VERT - hostile OCRE - méfiante EMERAUDE - neutre ONG	- amicale OTAN - hostile OCRE, EMERAUDE - neutre ONG	- amicale EMERAUDE - hostile OTAN, VERT - méfiante ONG	- méfiante OCRE, ONG - hostile VERT, OTAN	neutre
langue officielle	français/ anglais	vert (turc)	ocre (arabe)	dialecte	français/ anglais
accord international	ONU OTAN	ONU	ONU	néant	néant
missions	- constitution de la force - montée en puissance - projection, relève - confrontation de haute intensité - rétablissement de la paix - désengagement	- défensive - relève - remise en condition des forces - contrôle de zone - protection de ressortissants	- offensive - combat de haute intensité	- contrôle de zone - actes terroristes ou sabotages - manifestations hostiles ou pacifiques - protection de ressortissants	- aide humanitaire - soutien des réfugiés

Eléments non combattants :

ONG	Objets JTLS
PC d'organisation	5
Camps de réfugiés	3
Convois	?
Dépôts	2

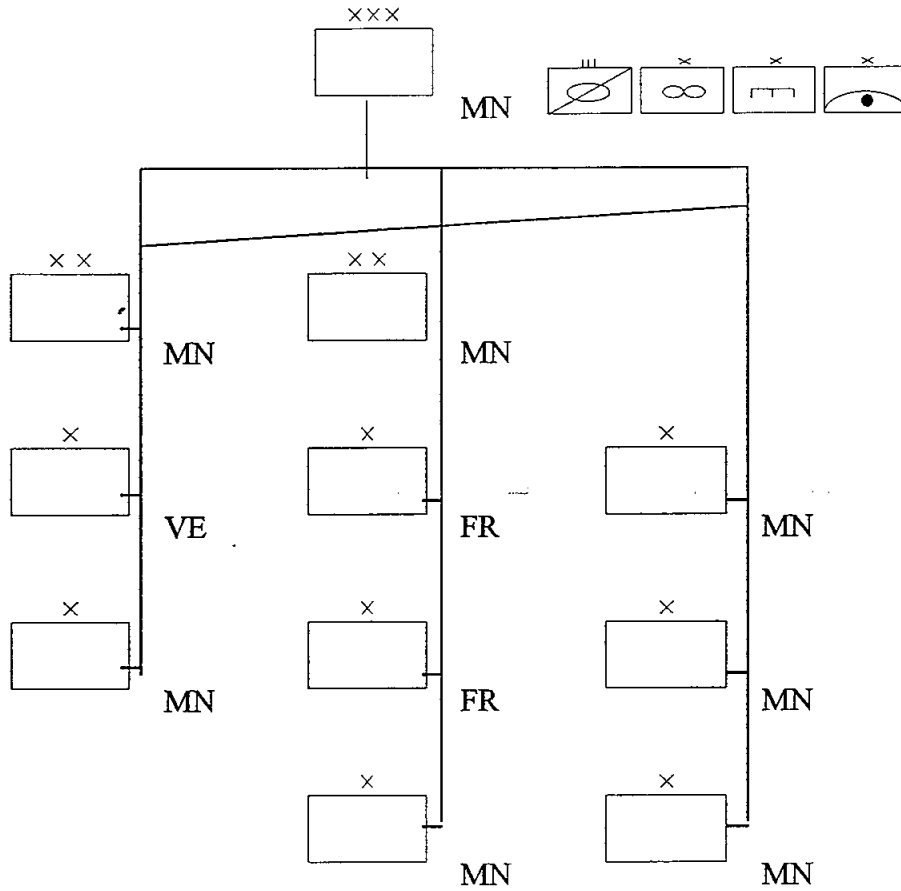
Eléments combattants :

	forces BLEU	objets JTLS	forces VERT	objets JTLS		forces OCRE	objets JTLS	forces EMRD	objets JTLS
PC Armées					PC Armées	1	1		
PC Corps d'armée	1	1	1	1	PC Corps d'armée	2	2		
PC Divisions	2	2			PC Divisions	6	6		
PC Brigades	8	8	3	3					
Bataillons infanterie	18	18	7	7	Régiments infanterie	16	16	8	8
Commandos infanterie					Commandos infanterie			6	6
Bataillons de char	12	12	5	5	Bataillons de char	6	6		
Bataillons de reco.	7	7			Bataillons de reco.	6	6		
					Bataillon antichars	6	6		
Bataillons d'artillerie SS	14	14	4	4	Groupe artillerie d'armée	2	2		
Bataillons d'artillerie SA	18	18			Groupe artillerie de division	6	6		
Bataillons du génie	11	11	4	4	Bataillons du génie	6	6		
PC Hélicoptères	3	3	1	1	PC Hélicoptères	1	1		
Hélicoptères Assaut	144	12	30	3	Hélicoptères Assaut	104	9		
Hélicoptères Reconnaissance	66	6	20	2	Hélicoptères Reconnaissance	20	2		
Hélicoptères Transport	72	6	20	2	Hélicoptères Transport	48	4		
Avions chasse	60	15	60	15	Avions chasse	100	25		
Avions Appui sol	40	10	72	18	Avions Appui sol	80	20		
Avions Reconnaissance	10	5	10	5	Avions Reconnaissance	20	10		
Avions SDCA	4	4			Avions SDCA	2	2		
Avions Tankers	20	10			Avions Tankers	0	0		
Avions Transport Tactique	20	10	30	15	Avions Transport Tactique	30	15		
Avions Transport Stratégique	10	2	10	2	Avions Transport Stratégique	10	2		

Le nombre d'objet JTLS pour les éléments aériens est sous réserve, l'échelle de représentativité n'étant pas connue précisément.

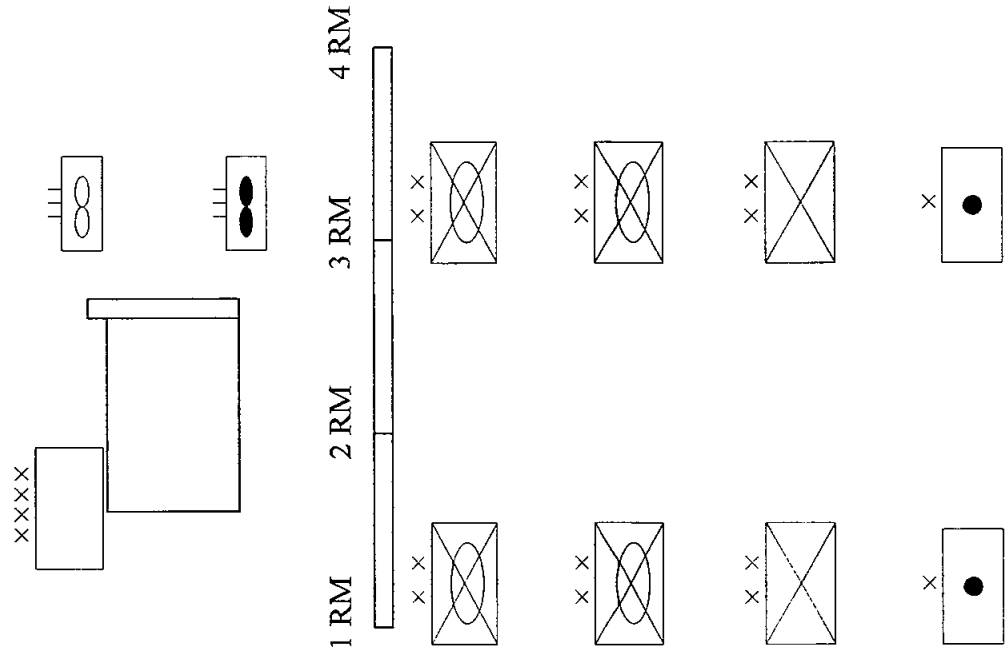
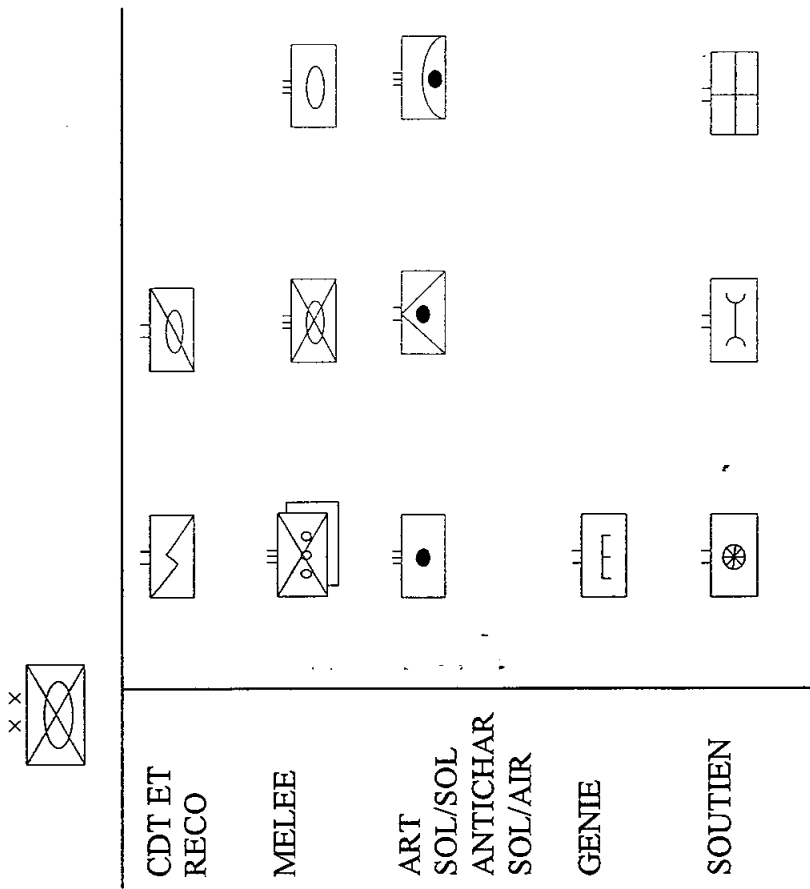
IV-8 Composition détaillée des forces

IV-8.1 Force multinationale (BLEU)

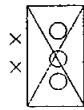


La division mécanisée OCRE

IV-8.2 Force OCRE

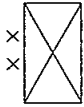


La division motorisée OCRE



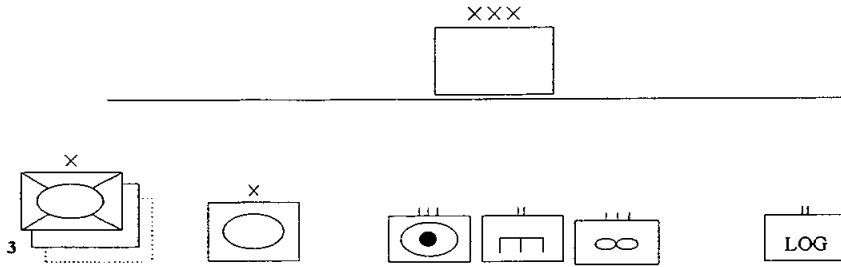
CDT ET RECO		
MELEE		
ART SOL/SOL ANTICHAR SOL/AIR		
GENIE		
SOUTIEN		

La division d'infanterie OCRE

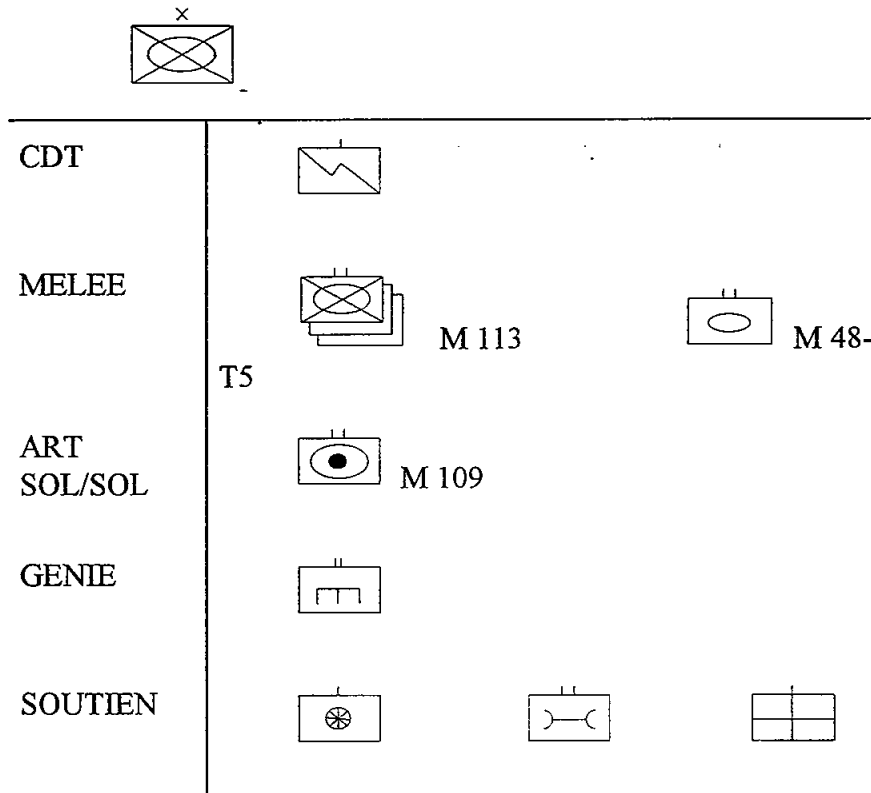


CDT ET RECO		
MELEE		
ART SOL/SOL ANTICHAR SOL/AIR		
GENIE		
SOUTIEN		

IV-8.3 Forces VERT



La brigade mécanisée VERT



³ 1 brigade mécanisée est détachée au sein de la force multinationale.

IV-9 Caractéristiques du scénario.

Ce scénario est assez complexe et pose plusieurs problèmes :

- * choix du point d'arrivée pour la coalition BLEU (par terre depuis Istanbul ou par mer sur Antioche, avec dans ce dernier cas la possibilité pour OCRE de faire un effort dans cette direction).
- * gestion des ONG et des camps de réfugiés.
- * sécurisation d'objectifs (en particulier les barrages ou l'oléoduc en cours de construction, on peut imaginer que certains barrages sont construits par des entreprises françaises alors que l'oléoduc est sous contrat d'une société américaine pour pimenter les relations dans la coalition).
- * nature montagneuse du terrain.
- * caractère interallié de la coalition (la France ayant une part prépondérante dans l'une des divisions, elle pourrait en réclamer la direction opérationnelle).

V EXERCICE ECLAIR

Dans le monde fictif présenté au chapitre III-4, l'exercice se joue dans de l'île copie de Bornéo (l'état ROSE correspond à la partie indonésienne de l'île, l'état JAUNE correspond à la partie malaise). Le contexte est national, avec une infériorité numérique mais une supériorité technologique pour la France. L'objectif de l'exercice est de planifier et de conduire une opération multiforme d'évacuation de ressortissants, de protection d'installations industrielles et d'intervention militaire (incluant l'engagement et le désengagement des forces).

V-1 Situation générale

V-1.1 Situation politico-militaire

Objectif du pays ROSE.

Gouverné par un dictateur qui détient tous les pouvoirs, l'état ROSE ne reconnaît pas ses frontières internationales et proclamé sa volonté d'unifier les ethnies de la région en une vaste fédération ROSE. Géant de l'île en raison de sa superficie, de sa population et de ses ressources minières (diamant, cuivre), le pays ROSE connaît, malgré ses potentialités importantes, une situation intérieure confuse depuis 1991. Dans le domaine économique, la situation devient, en outre, précaire en raison de la baisse générale des cours des matières premières ainsi que de la désorganisation du pays provoquée par une instabilité politique chronique.

Dans la capitale ROSE, les ethnies BAKELE et BATABA luttent pour contrôler la ville depuis le début de 1991. Après de nombreux revirements, les institutions sont aux mains de l'ethnie BATABA (32% de la population du pays ROSE). Le pouvoir du pays ROSE s'appuie sur l'armée nationale, au sein de la quelle l'ethnie BATABA est majoritaire. L'état ROSE a déjà mené des tentatives de déstabilisation des pays voisins en encourageant des troubles sociaux, ethniques et confessionnels. Il a également été impliqué dans des actions terroristes et criminelles et n'a pas hésité à provoquer des violations de frontière en engageant des moyens militaires. Cette situation se traduit en particulier par des slogans hostiles au pays JAUNE, sur le thème de l'intégration de la province orientale JAUNE au pays ROSE.

Ce mouvement irrédentiste trouve ses origines dans deux facteurs:

- * d'une part, les liens familiaux et tribaux au sein de l'ethnie BATABA sont réels : les dirigeants du pays ROSE favorisent aujourd'hui le développement du mouvement sécessionniste en pays JAUNE pour faire barrage à l'hégémonie BAKELE
- * d'autre part, les graves difficultés économiques que connaît le pays ROSE, notamment en raison de l'effondrement de ses revenus miniers conduisent les dirigeants ROSE à revendiquer plus ou moins ouvertement les sites pétroliers de la région.

Le gouvernement ROSE rejette les résolutions prises par les instances internationales. Il assimile les accords de défense entre la France et certains états de la région à une politique néocolonialiste. En résumé, une politique de fuite en avant pousse les dirigeants BATABA, au pouvoir en pays ROSE, à revendiquer la province orientale du pays JAUNE.

Situation interne de l'état JAUNE.

Le pays JAUNE connaît un régime présidentiel, contrôlé par l'ethnie BAKELE depuis son accession à l'indépendance en 1960. C'est un pays traditionnellement ami de la France avec laquelle il a signé des accords de défense. Il connaît périodiquement des troubles (sociaux, économiques, ethniques ou confessionnels). L'unité nationale est parfois remise en cause par la minorité ethnique BATABA. Bien que minoritaire sur le plan démographique, l'ethnie BAKELE (25% de la population de JAUNE) contrôle la plupart des rouages de l'état, en particulier dans l'administration et l'armée. Cette mainmise sur le pouvoir s'explique par les traditions guerrières de cette ethnie, ainsi que par une très solide organisation tribale ayant permis aux BAKELE d'étendre leur hégémonie sur les autres ethnies de la région. L'implantation de la capitale en pays BAKELE illustre cette domination.

Pendant longtemps ce contrôle du pouvoir a constitué un gage de stabilité politique pour le pays. Mais aujourd'hui, en raison de la crise économique, se développe un mécontentement généralisé dans la population, notamment dans la partie orientale du pays.

L'ethnie BATABA (35% de la population de JAUNE et qui fournit l'essentiel de la classe intellectuelle, commerçante et industrielle du pays) dont l'aire d'implantation se situe sur la partie orientale du pays JAUNE, trouve son foyer principal dans la pointe nord-est de l'île, en pays ROSE. En pays JAUNE, elle constitue la partie la plus dynamique de la population. C'est dans cette région que se situe l'essentiel des richesses économiques du pays (gisements pétroliers) ainsi que les grandes infrastructures. Les difficultés économiques que connaît le pays JAUNE accentuent le mécontentement des populations BATABA. Des tensions ethniques apparaissent et des tentations sécessionnistes se développent, attisées par un courant irrédentiste très actif, le Front pour l'Unité du BATABA (FUBA). L'armée JAUNE est sous-équipée et n'est pas en mesure de s'opposer aux forces ROSE. Elle ne pourrait être engagée que si elle bénéficiait d'un important soutien logistique et d'appuis (feu et renseignement).

L'état JAUNE dispose de ressources naturelles nombreuses et d'infrastructures économiques modernes (barrages hydroélectriques, gisements et raffineries de pétrole, minerais précieux). Il n'a pas les moyens d'assurer la sûreté de ces installations, ce qui le rend particulièrement vulnérable à des actions de déstabilisation. En résumé le pays JAUNE se trouve dans une situation d'extrême vulnérabilité en raison de facteurs internes (mécontentement politique, crise économique, rivalités ethniques) et externes (baisse des cours du pétrole, ingérences FUBA)

V-1.2 Contexte politique et juridique.

L'intervention française se fait avec l'accord et le soutien des instances internationales et dans le strict respect des accords signés avec l'état JAUNE. Cependant, certains pays peuvent avoir un intérêt provisoire à soutenir l'état ROSE ou à saisir l'opportunité de mettre en échec la politique étrangère de la France dans la région.

V-1.3 Population.

La population est généralement favorable à l'intervention française. Toutefois, certaines régions JAUNE sont soumises à des pressions d'agents infiltrés. Une importante communauté française est installée dans le pays JAUNE.

V-1.4 Situation humanitaire.

Les graves troubles intérieurs et l'insécurité qui règnent dans les régions frontalières ont causé une situation humanitaire inquiétante. De nombreux villages manquent de nourriture, des réfugiés s'entassent dans les villes et dans des camps improvisés par des ONG. La criminalité s'est généralisée et de véritables bandes armées rançonnent la population, les grandes entreprises, les ressortissants étrangers et les ONG.

V-1.5 Rôle des médias.

Depuis le début des troubles, de nombreux journalistes suivent l'évolution de la situation. L'intervention française a suscité l'intérêt des principaux médias nationaux qui ont envoyé de nombreuses équipes de reportage. Des radios émettent depuis le territoire ROSE et diffusent une propagande anti-française et des appels à la rébellion contre le gouvernement JAUNE.

V-2 Hypothèses retenues par l'EMA.

L'EMA a retenu cinq hypothèses, classées en fonction du volume des moyens engagés par l'ennemi ROSE.

- * Hypothèse 1 : rébellion d'une province frontalière JAUNE, fomentée et appuyée par l'état ROSE. Cette rébellion sera accompagnée d'actions terroristes contre nos forces de présence et les ressortissants français dans le but de réduire la liberté d'action des autorités civiles et militaires françaises.

L'impact médiatique et politique sera délibérément recherché. Des actions contre des objectifs médiatiques (barrages, mines, puits de pétrole) sont probables.

- * Hypothèse 2 : attaque coordonnée d'une région frontalière par une force de plusieurs bataillons d'infanterie soutenus par quelques blindés, des hélicoptères et quelques avions de combat. Le but de cette attaque serait la saisie d'un gage territorial et d'infrastructures économiques.
- * Hypothèse 3 : raid lancé à partir de la frontière ROSE en direction de la capitale JAUNE en vue de provoquer l'effondrement du gouvernement en place et de l'état JAUNE. Ce raid pourrait mettre en jeu un bataillon d'infanterie fortement renforcé.
- * Hypothèse 4 : combinaison de H1 et H2.
- * Hypothèse 5 : combinaison de H 1 et H3.

V-3 Conditions de l'engagement français.

V-3.1 Contexte interallié et international.

La France essaiera d'associer à son action l'armée JAUNE. La présence d'observateurs de l'ONU ou d'une instance de sécurité régionale est probable.

V-3.2 Règles de comportement et d'engagement.

Avant la mise en œuvre des accords de défense, les troupes françaises appliqueront les principes de légitime défense du droit français en cas d'agression et respecteront la souveraineté du gouvernement JAUNE.

Après la mise en œuvre des accords, les conditions d'engagement seront définies par le

commandant de la force.

V-3.3 Directives de communication.

Une couverture médiatique de l'intervention est jugée utile et nécessaire. Elle contribuera à expliquer la légitimité de cette action. Les équipes de journalistes seront en principe accompagnées par des officiers de presse. Cependant, tous les niveaux de commandement devront observer un secret absolu sur les opérations militaires et diffuser le message suivant :

- * l'intervention est légitime et légale car elle est autorisée par les instances internationales et conforme à des accords diplomatiques ;
- * l'intervention est multinationale ;
- * l'intervention est accompagnée d'un important volet humanitaire qui constitue un des buts de l'opération ;
- * l'intervention est limitée dans le temps et ne vise qu'à la restauration de la souveraineté JAUNE, de la sécurité des populations et à l'acheminement de l'aide humanitaire.

V-3.4 Forces prépositionnées.

L'emploi préférentiel de forces prépositionnées est une caractéristique des scénarios de type 4 du livre blanc. Au vu du monde retenu au chapitre III-4, il sera possible de les placer :

- * en Turquie
- * au Qatar
- * au Yemen

V-4 Tactiques élémentaires ROSE

Les tactiques élémentaires présentées ci-après ne peuvent être qu'artificielles et modulables en raison de l'absence de véritable doctrine dans les différentes forces ennemies de ce scénario.

D'une part, ces forces ne seront pratiquement jamais engagées en respectant les organigrammes officiels mais avec des effectifs très variables, toujours inférieurs aux effectifs théoriques. D'autre part, compte tenu du milieu dans lequel se dérouleront les opérations, ces forces n'appliqueront pas strictement les tactiques « classiques » enseignées par des coopérants ou dans des écoles étrangères mais s'efforceront de les adapter aux paramètres locaux.

V-4.1 ACTIONS DE RENSEIGNEMENT.

Les forces armées ROSE ne disposent pas de forces spéciales à vocation Renseignement ou Renseignement/Action, ni de forces aéroportées pouvant remplir ce type de mission.

Les forces ROSE peuvent utiliser différents organes de renseignement :

- * agents civils ou militaires, infiltrés ou déjà sur place
- * unités de VLTT et de blindés légers en mission de reconnaissance ou d'éclairage
- * sympathisants de même ethnie
- * avions et/ou hélicoptères

- * médias et ONG.

Il ne faut cependant pas négliger la possibilité de présence de « conseillers » étrangers ou de mercenaires pouvant disposer de matériels plus sophistiqués (INMARSAT...).

V-4.2 LES MOUVEMENTS ET LA MANOEUVRE.

Les mouvements des forces ROSE (déplacements, franchissements, stationnements, reconnaissances...) s'effectuent différemment en fonction du niveau de la menace et surtout de la nature du terrain qui conditionne le nombre d'axes disponibles, l'amplitude et la vitesse des déplacements et les possibilités de camouflage.

Dotées de matériels roulants de type occidental (AML, Cascavel, Piranha, Saracen, Vickers MK3) et formées par des conseillers militaires étrangers, les forces ROSE se déplacent habituellement en convois, échelonnés sur les axes disponibles avec un minimum de sûreté, tout en donnant la priorité à la vitesse du mouvement. Elles connaissent généralement bien le terrain et disposent de l'appui de sympathisants qui peuvent fournir des guides, des vivres et du carburant.

Certaines unités bien commandées s'éclairent avec une petite avant-garde, adoptent une articulation de circonstance et respectent un échelonnement régulier. D'autres ont tendance à rester groupées et stationnent dans les lieux habités. Les déplacements de nuit sont rares.

V-4.3 L'artillerie sol-air.

Les missiles Redeye des bataillons d'infanterie ne sont pas reliés à une chaîne de contrôle direct et appliquent systématiquement les consignes de tir LATTA. Ils peuvent éventuellement être regroupés en une section de 9 au niveau de la brigade et être alors utilisés en défense d'ensemble d'un point particulier.

V-4.4 L'ALAT.

L'aviation légère ROSE aligne théoriquement l'équivalent d'un bataillon (50 % d'incertitude sur l'état des matériels) articulé en trois escadrilles :

- * une escadrille de transport :
 - 4 SA 330
 - 2 MI 8
 - 2 MI 17
- * une escadrille de reconnaissance et de combat antichar :
 - 8 BO 105 équipés de missiles TOW
- * - une escadrille d'appui au sol :
 - MI 24
 - 3 Hughes 500 (pod roquettes et pod canon)

Formés dans les écoles anglo-saxonnes, les pilotes sont bien entraînés. En revanche, le soutien au sol est souvent défaillant (manque de pièces de rechange et manque de mécaniciens compétents). Son entraînement est axé sur le soutien aéromobile, les hélicoptères armés agissant le plus souvent en superposition et au rythme des troupes au sol. L'ALAT ROSE peut également mener des actions autonomes sans avoir toutefois la capacité de conduire un véritable combat aéromobile.

L'ALAT ROSE n'a pas le savoir-faire tactique ni l'habitude des opérations interarmes permettant de réaliser de véritables actions armées sur les arrières de l'ennemi. Elle est toutefois apte à effectuer de petites OHP, en mettant en place le volume d'une compagnie dans la profondeur jusqu'à une cinquantaine de kilomètres. Le volume susceptible d'être engagé est de 3 à 4 SA 330 + 1 patrouille d'hélicoptères armés (pour la neutralisation de la zone et la sûreté rapprochée).

Les moyens LATTA et sol-air sont placés localement en tir interdit pendant chaque mission ALAT.

V-4.5 L'aviation ROSE.

L'aviation ROSE dispose des moyens suivants :

- * une escadrille de reconnaissance : 15 PC 7 ;
- * une escadrille d'appui tactique : 15 Skyhawk ;
- * une escadrille de défense aérienne : 15 MIG 21 ;
- * 2 Hercule C 130.

Les pilotes sont généralement bien formés dans des écoles étrangères mais ils sont peu entraînés en raison du faible taux (50 %) de disponibilité des appareils. L'aviation ROSE assure des missions de défense aérienne, d'appui tactique et de reconnaissance.

Quel que soit le mode d'action, l'aviation ROSE n'est pas en mesure de mettre en ligne plus de 7 à 8 appareils simultanément. Elle concentrera son action sur un seul objectif, chaque avion ne faisant qu'une sortie par jour. Comme les PC 7, les Skyhawk sont généralement couverts par une patrouille de MIG 21.

Les moyens LATTA et sol-air sont placés localement en tir interdit pendant chaque mission Air.

V-4.6 Les mines.

L'armée ROSE ne comporte pas d'unité organique du génie. En revanche, elle dispose de mines et réquisitionne fréquemment des engins de terrassement civils provenant de compagnies forestières ou minières. Cependant, les mines sont souvent utilisées à des fins non militaires. Le but est alors de provoquer un climat de peur dans la population et de restreindre l'activité économique en gênant les échanges commerciaux et l'accès aux zones agricoles.

V-4.7 Le combat en forêt équatoriale.

Les forces ROSE disposent d'unités entraînées à combattre en forêt équatoriale. Très denses, toujours vertes, les jungles sont constituées d'arbres de haute taille (30 à 60 m). Les températures moyennes oscillent constamment autour de 25/28° et les précipitations sont toujours supérieures à 2 m par an. Ces forêts, habitées par une faune très riche et une flore exubérante sont seulement pénétrées par des fleuves imposants et nombreux. Quasiment inhabité, ce type de forêt, au plan tactique, constitue essentiellement une zone refuge, un « maquis » dont le contrôle total est impossible. Ce ne sera qu'exceptionnellement une zone d'action et de combat, mais c'est un terrain privilégié pour la préparation d'actions subversives ou de « guérilla ».

Les voies de communication, cernées par la forêt, sont rares et vulnérables. Le contrôle des voies de communication permet de contrôler, dans une large mesure, le pays « utile ». Aussi est-ce sur les voies de communication et à leurs abords que le combat est le plus probable. Le réseau routier est généralement très pauvre : un seul axe principal encagé par la forêt et franchissant de nombreuses coupures et des rocades rares ou inexistantes. Les fleuves constituent les grandes pénétrantes naturelles de la forêt, mais les possibilités de navigation peuvent varier considérablement selon les régions et les saisons.

Les zones habitées constituent le pays « utile » et l'enjeu du combat. Situées au bord des fleuves ou à leurs embouchures, elles sont isolées et ne sont généralement accessibles que par une seule route, voire uniquement par le fleuve ou par avion. Dans un combat de type subversif ou « guérilla », ces zones habitées présentent un double intérêt :

- * elles comportent des points sensibles nombreux et vulnérables dont la prise ou la destruction ont des conséquences d'autant plus spectaculaires qu'ils sont toujours difficilement remplaçables ou réparables (sabotage de canalisations d'eau, de pylônes électriques, destruction d'aéroports ou aérodromes, de ports, de ponts, de centrales électriques...)
- * la population (autochtones et ressortissants étrangers) constitue un enjeu de combat. De plus, sans renseignement des chasseurs, pêcheurs ou autres locaux, il est quasiment impossible de localiser l'ennemi.

Les unités ROSE agiront donc en fonction des contraintes imposées par la forêt :

- * les transmissions : en forêt, la portée des liaisons est considérablement réduite. De plus, la nuit, les liaisons sont souvent mauvaises
- * le soutien logistique est problématique
- * la manœuvre ne visera pas en général la conquête ou la défense de zones et de points importants du terrain mais la localisation et la destruction d'un ennemi ou d'un objectif de faible importance. L'action d'envergure est rarement possible. L'armée ROSE engagera donc de petites unités (au plus une compagnie). La manœuvre se limitera bien souvent à des tactiques de guérilla (coups de main, embuscades...).

Les mouvements sont soumis aux contraintes imposées par le milieu. Les unités ne peuvent pas être engagées rapidement et n'importe où :

- * les distances sont souvent grandes
- * le réseau routier est peu important
- * les déplacements fluviaux nécessitent des embarcations prépositionnées sur les fleuves
- * les déplacements à pied manquent de souplesse et s'effectuent en colonne par un, éclairés par un petit élément. La vitesse moyenne est faible : 5 à 10 km par jour environ. De nuit cette vitesse tombe à quelques centaines de mètres par heure.

Seul l'emploi de l'hélicoptère peut redonner au mouvement et à la manœuvre dynamisme et souplesse. Encore faut-il disposer de zones de poser entretenues sur l'ensemble du territoire.

Les actions nocturnes sont rares en raison de l'extrême lenteur de la progression de nuit et de l'absence totale de visibilité.

V-4.8 LES MILICES ET LES BANDES ARMÉES.

Les forces ROSE peuvent compter sur l'appui de milices de même ethnie qu'elles, ainsi que sur des bandes armées en rébellion contre le gouvernement JAUNE.

Le Front pour l'Unité du BATABA compte plusieurs centaines de combattants issus des populations JAUNE d'ethnie ROSE. Cette faction est équipée, entraînée et contrôlée par les services spéciaux ROSE. Elle dispose d'un armement léger, de nombreux véhicules 4 X 4 de gamme commerciale et d'un soutien actif de la population.

Eléments combattants :

	forces BLEU	objets JTLS	forces JAUNE	objets JTLS		forces ROSE	objets JTLS	forces FUBA	objets JTLS
PC Divisions	1	1			PC Armées	1	1		
PC Brigades			3	3	PC Brigades	5	5		
Bataillons infanterie	3	12	5	20	Bataillons infanterie	15	45		
Commandos infanterie	1	1			Commandos infanterie			2	2
Bataillons de parachutistes			2	8	Bataillons de parachutistes	5	15		
					Bataillons de chars lourds	1	3		
Bataillons de chars légers	1	4	1	4	Bataillons de chars légers	4	12		
Bataillons de reco.			1	4	Bataillons de reco.	5	15		
Groupes de gendarmerie			9	9	Milices			8	24
Bataillons d'artillerie sol	1	4	1	4	Bataillons d'artillerie sol	6	18		
Bataillons d'artillerie sol air	1	2			Bataillons d'artillerie sol air	3	9		
Bataillons du génie	1	4			Bataillons du génie				
PC Hélicoptères	1	1			PC Hélicoptères	1	1		
Hélicoptères Transport	20	5			Hélicoptères assaut	12	3		
					Hélicoptères Transport	8	2		
Avions chasse	10	2	5	1	Avions chasse	15	3		
Avions Appui sol	10	2			Avions Appui sol	15	3		
Avions Reconnaissance	4	2			Avions Reconnaissance	15	3		
Avions SDCA	1	1			Avions SDCA				
Avions Tankers	4	2			Avions Tankers				
Avions Transport Tactique	20	5			Avions Transport Tactique	2	1		

Le nombre d'objet JTLS pour les éléments aériens est sous réserve, l'échelle de représentativité n'étant pas connue précisément.

Pour les éléments terrestres, compte tenu du théâtre et de la taille des forces, le nombre d'objet a été calculé sur la base d'un objet par compagnie.

Conclusion

Notre étude a été menée à partir des décisions qui ont été prises pour l'organisation du cycle « Enseignement opérationnel » de la septième promotion du collège interarmées de défense. Elle s'appuie donc notamment sur la mise en œuvre du simulateur JTLS comme outil d'aide à la planification et comme outil de conduite d'exercices. Elle repose également sur l'hypothèse de trois scénarios: un de planification, un de conduite et un de synthèse.

Les conclusions se sont articulées autour des deux questions:

- * quels scénarios choisir ?
- * quel type de terrain adopter ?

Les scénarios que nous avons choisis pour la mise en œuvre de JTLS (scénarios 1 et 4) répondent plus à des impératifs techniques liés au simulateur qu'à des probabilités d'occurrence des opérations auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui (majorité d'opérations dans le cadre du scénario 5). Ce sont encore des impératifs techniques et financiers qui nous ont dirigé vers le choix d'un terrain fictif couvrant certes les réalités de nos théâtres d'opérations extérieures mais obérant certaines réalités liées aux distances inter-théâtres et à l'environnement géopolitique de la zone d'action.

Ces deux aspects présentent par conséquent un risque, à savoir reléguer l'objectif de formation opérationnelle des stagiaires en aval des nécessités de mise en œuvre du simulateur JTLS et donc sacrifier le réalisme au profit de l'outil de simulation, qui de notre point de vue ne devrait pas être une fin en soi.

Un autre aspect mérite d'être souligné. Quelle que soit l'utilisation de JTLS (aide à la planification ou conduite), sa mise en œuvre nécessite de descendre très bas dans la rédaction d'ordres pour les forces. Elle impose par conséquent d'aller au-delà des travaux papier qui sont faits jusqu'ici. Or, plus on descend dans le détail, plus les stagiaires vont être pris par des tâches qui, si elles doivent être maîtrisées, relèvent de la manœuvre tactique des forces et donc du spécifique d'armées. L'autre EPO traitant de l'enseignement opérationnel apportera peut-être des solutions à ces difficultés que nous avons mises en évidence. Néanmoins, recentrer les exercices sur une importante phase de conduite ne nous semble pas très cohérent avec les objectifs de formation. Plus qu'une formation à la **conduite des opérations**, il convient de former les stagiaires à la **conduite d'une planification de mise en œuvre ou d'urgence**.

Il nous paraît également très important de conserver dans le cursus du CID au moins un exercice basé sur un conflit de très basse intensité (intervention humanitaire, interposition et maintien de la paix). Ce type d'exercice est en effet le lot quotidien des planifications réelles et l'introduction d'un outil inadapté ne devrait pas réduire l'importance de l'étude ce genre de situations.

En tout état de cause, impliquer totalité de la promotion du CID dans une expérimentation sur JTLS dès la rentrée 1999 nous semble être un défi trop ambitieux. Une expérimentation à l'échelle d'une division nationale (au maximum) devrait être retenue pour limiter ce risque.

Il convient par ailleurs de disposer dans l'encadrement du CID d'une cheville ouvrière

pour faire tourner le simulateur. En particulier, si notre conclusion sur la simulation de l'adversaire est retenue, c'est l'équipe chargée du fonctionnement du simulateur, éventuellement aidée des membres de la direction d'exercice, qui devra s'impliquer pour fournir une opposition aux stagiaires. L'expérience de nos alliés dans ce domaine doit être largement méditée.

Carte du monde semi-fictif proposé pour JTLS

